

AMEN BANK

Siège social : Avenue Mohamed V –1002 Tunis-

L'Amen Bank publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2016 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date 28 avril 2017. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes M .Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI et M. Walid BEN SALAH..

Bilan

arrêté au 31/12/2016

Unité en millier de Dinars Tunisiens

Désignation	Notes	31/12/2016	31/12/2015
AC1 Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	(1-1)	107 721	107 781
AC2 Créances sur les établissements bancaires et financiers	(1-2)	169 829	193 873
AC3 Créances sur la clientèle	(1-3)	5 893 685	5 971 463
AC4 Portefeuille-titres commercial	(1-4)	599 200	905 996
AC5 Portefeuille d'investissement	(1-5)	1 193 230	570 774
AC6 Valeurs immobilisées	(1-6)	120 854	117 566
AC7 Autres actifs	(1-7)	158 398	72 601
Total actifs		8 242 917	7 940 054
PA1 Banque Centrale, CCP	(2-1)	818 196	500 194
PA2 Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	(2-2)	468 866	509 230
PA3 Dépôts et avoirs de la clientèle	(2-3)	5 116 938	5 142 391
PA4 Emprunts et Ressources spéciales	(2-4)	914 432	911 881
PA5 Autres passifs	(2-5)	190 154	205 186
Total passifs		7 508 586	7 268 882
CP1 Capital		127 313	122 220
CP2 Réserves		516 585	488 066
CP4 Autres capitaux propres		423	423
CP5 Résultats reportés		4	5
CP6 Résultat de l'exercice		90 006	60 458
Total capitaux propres	(3)	734 331	671 172
Total capitaux propres et passifs		8 242 917	7 940 054

État des engagements Hors Bilan

arrêté au 31/12/2016

Unité en millier de Dinars Tunisiens

Désignation	Notes	31/12/2016	31/12/2015
Passifs éventuels			
HB01 Cautions, Avals et autres garanties données	(4-1)	516 942	482 485
HB02 Crédits documentaires	(4-2)	339 146	245 703
HB03 Actifs donnés en garantie	(4-3)	777 000	500 000
Total passifs éventuels		1 633 088	1 228 188
Engagements donnés			
	(4-4)		
HB04 Engagements de financement donnés		239 342	276 873
HB05 Engagements sur titres		6 588	9 380
Total engagements donnés		245 930	286 254
Engagements reçus			
HB06 Engagements de financement reçus	(4-5)	11 499	45 494
HB07 Garanties reçues	(4-6)	3 467 728	3 424 934

Etat de Résultat

Allant du 1er Janvier au 31 Décembre 2016

Unité en millier de Dinars Tunisiens

Désignation	Notes	31/12/2016	31/12/2015	
Produits d'exploitation bancaire				
PR1	Intérêts et revenus assimilés	(5-1)	433 030	445 804
PR2	Commissions (en produits)	(5-2)	81 886	71 753
PR3	Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	(5-3)	49 800	62 821
PR4	Revenus du portefeuille d'investissement	(5-4)	57 007	21 996
Total produits d'exploitation Bancaire			621 723	602 374
Charges d'exploitation bancaire				
CH1	Intérêts encourus et charges assimilées	(5-5)	(319 880)	(339 200)
CH2	Commissions encourues		(7 980)	(7 239)
Total charges d'exploitation Bancaire			(327 860)	(346 439)
Produit net Bancaire			293 863	255 935
PR5/CH4	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeur sur créances, hors bilan et passifs	(5-6)	(85 707)	(88 270)
PR6/CH5	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeur sur portefeuille d'investissement	(5-7)	(1 243)	(5 300)
PR7	Autres produits d'exploitation		1 465	1 600
CH6	Frais de personnel	(5-8)	(81 852)	(73 842)
CH7	Charges générales d'exploitation	(5-8)	(19 870)	(17 945)
CH8	Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	(5-8)	(6 930)	(6 403)
Résultat d'exploitation			99 726	65 775
PR8/CH9	Solde en gain/ perte provenant des autres éléments ordinaires	(5-9)	957	(1 380)
CH11	Impôt sur les bénéfices		(4 296)	(3 937)
Résultat sur les activités ordinaires			96 387	60 458
PR9/CH10	Solde en gain / perte provenant des éléments extra-ordinaires	(5-10)	(6 381)	-
Résultat Net de l'exercice			90 006	60 458
Résultat Net des modifications comptables			90 006	60 458
Résultat de base par action (en dinars)		(5-11)	3,535	2,473
Résultat dilué par action (en dinars)			3,535	2,473

Etat de Flux de Trésorerie

Allant du 1er Janvier au 31 Décembre 2016
Unité en millier de Dinars Tunisiens

Désignation	Notes	31/12/2016	31/12/2015
Activités d'exploitation	(6-1)		
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenus portefeuille d'investissement)	(*)	529 397	524 823
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(320 057)	(348 718)
Dépôts/Retraits des dépôts auprès des établissements bancaires et financiers		404 319	(5 329)
Prêts et avances / Remboursement des prêts et avances accordés à la clientèle		333 310	68 946
Dépôts/Retraits des dépôts de la clientèle		(32 709)	(390 767)
Titres de placement		11 919	(154 615)
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		(205 748)	(73 842)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		28 138	(40 227)
Impôts sur les bénéfices		(4 295)	(9 006)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation		744 274	(428 735)
Activités d'investissement	(6-2)		
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		(10 791)	21 806
Acquisitions / Cessions sur portefeuille d'investissement		(555 901)	11 404
Acquisitions / Cessions d'immobilisations		(10 307)	(10 946)
Flux de trésorerie net affectés aux activités d'investissement		(576 999)	22 264
Activités de financement	(6-3)		
Emission d'actions		-	-
Emission d'emprunts		70 000	60 000
Remboursement d'emprunts		(34 031)	(26 171)
Augmentation / diminution ressources spéciales		(33 418)	(19 496)
Dividendes versés		(26 888)	(24 444)
Mouvements sur fond social et de retraite		41	(89)
Flux de trésorerie net affectés aux activités de financement		(24 296)	(10 200)
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période		142 979	(416 671)
Liquidités et équivalent de liquidités début de période		(836 511)	(419 840)
Liquidités et équivalent de liquidités fin de période		(693 532)	(836 511)

(*) Chiffres retraités pour des raisons de comparabilité.

Notes aux états financiers

Exercice clos au 31 Décembre 2016

I- Présentation de la banque

Amen Bank est une société anonyme au capital de 127 312 500 dinars, créée le 06 juin 1967, conformément à la loi N°2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers.

Le capital social de la banque est porté de 122 220 000 dinars à 127 312 500 dinars, par incorporation de réserves et distribution de 1 008 500 actions gratuites conformément à la décision de l'AGE du 16/06/2016.

Le siège social de la banque est sis à l'avenue Mohamed V, 1002, Tunis.

Amen Bank est une banque de dépôt privée. Son capital social, divisé en 25 462 500 actions d'une valeur nominale de cinq (5) dinars chacune, est détenu à hauteur de 11% par des actionnaires étrangers.

Actionnaires	Montant	%
Actionnaires Tunisiens	113 504	89%
Actionnaires Etrangers	13 809	11%
Total	127 313	100%

II- Référentiel comptable d'élaboration et de présentation des états financiers

Les états financiers d'Amen Bank sont préparés et présentés conformément au système comptable des entreprises approuvé par la loi n° 96-112 du 30 décembre 1996.

III- Méthodes et principes comptables pertinents appliqués

Les états financiers sont arrêtés au 31 décembre 2016 en appliquant les conventions et principes comptables prévus par le décret n° 96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et des méthodes comptables prévus par les normes comptables notamment les normes sectorielles relatives aux établissements bancaires (Normes 21 à 25). Les méthodes comptables les plus significatives se résument comme suit :

1- Créances à la clientèle

1.1- Règles de présentation des créances à la clientèle

Les crédits de gestion à court terme sont présentés au bilan pour leurs valeurs nominales déductions faites des intérêts décomptés d'avance et non encore échus.

Les crédits à moyen et long terme sont présentés au bilan pour leurs valeurs nominales augmentées des intérêts courus et non échus.

Les crédits à moyen terme utilisés progressivement par tranche sont comptabilisés à l'actif du bilan pour leur valeur débloquée.

Les agios réservés et provisions sur créances à la clientèle sont présentés au niveau des postes d'actif correspondants de manière soustractive.

1.2- Classification et évaluation des créances

Les provisions sur engagements sont déterminées conformément aux normes prudentielles de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire de la BCT 91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les textes subséquents, qui définit les classes de risque de la manière suivante :

Actifs courants:

Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant les entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financier compatible avec leurs activités et leurs capacités réelles de remboursement.

Actifs classés:

Classe B1: Actifs nécessitant un suivi particulier

Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

Classe B2 : Actifs incertains

Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés, et qui, aux caractéristiques propres à la classe 1 s'ajoute l'une au moins de celles qui suivent :

- Un volume de concours financiers non compatible avec le volume d'activité ;
- L'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information ;
- Des problèmes de gestion et des litiges entre associés ;
- Des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement ;
- La détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais ;
- L'existence de retards de paiement en principal ou en intérêts entre 90 et 180 jours.

Classe B3 : Actifs préoccupants

Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

Classe B4 : Actifs compromis

Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

Le taux de provisionnement retenu par Amen Bank correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire de la BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991, appliqué au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues.

Pour les engagements supérieurs à 15 mDT, les provisions sont déterminées selon les taux prévus par la circulaire de la BCT après déduction des garanties considérées comme valables.

Les taux de provision par classe de risque appliqués au risque net non couvert sont les suivants:

- Actifs incertains 20% ;
- Actifs préoccupants 50% ;
- Actifs compromis 100%.

Pour les engagements inférieurs à 15 mDT, la banque détermine la provision requise en appliquant le taux de provision moyen des engagements de plus de 15 mDT aux encours hors les crédits de présalaire et CREDIM (crédit habitat aux particuliers) et ce compte tenu de la qualité de ces risques et des perspectives de recouvrement.

Les garanties prises en compte par la banque se détaillent comme suit :

- Les dépôts affectés auprès d'Amen Bank (bons de caisse, comptes à terme, comptes épargne,...) ;
- Les garanties reçues de l'Etat Tunisien ;
- Les garanties reçues des banques et assurances ;
- Les garanties reçues du FNG (Fonds national de garantie) et la SOTUGAR ;
- Les garanties réelles : Selon les règles édictées par la BCT, les garanties immobilières ne peuvent être prises en compte que si elles remplissent au moins l'une des conditions suivantes :

* Elle est inscrite sur le titre foncier ;

* Elle est inscrite par l'intervention de deux notaires sur un titre arabe ;

* Il existe une promesse d'hypothèque sur un terrain acquis auprès de l'un des organismes suivants : AFI, AFT, AFH.

Par ailleurs, certaines garanties ont été retenues, depuis l'exercice 2006, en application des articles 327 et 328 du code des procédures civiles et commerciales, sous forme d'oppositions conservatoires. Cette forme de garantie a été retenue compte tenu d'une hypothèse sous-jacente, à savoir, un taux historique de réalisation élevé et compte tenu des conditions cumulatives suivantes :

- * Les engagements de la relation emprunteuse sont concentrés exclusivement chez Amen Bank ;
- * L'opposition conservatoire est inscrite sur le titre foncier qui ne doit pas comporter d'autres charges hypothécaires au profit d'autres créanciers ;
- * La date d'inscription de l'opposition conservatoire remonte à moins de deux ans ;
- * Une évaluation récente du titre objet de l'opposition conservatoire ;
- * Une décote de 10% de la valeur du titre objet de l'opposition conservatoire.

1.3- Comptabilisation des créances irrécouvrables passées par perte

Les créances irrécouvrables inférieures ou égales à 500 dinars et les autres créances irrécouvrables ayant fait l'objet d'un jugement sont passées par perte. Parallèlement, les provisions et agios réservés y afférents font l'objet de reprise.

1.4- Comptabilisation des revenus des prêts accordés à la clientèle

Les intérêts sur crédits de gestion à court terme sont décomptés d'avance. Ceux ci sont passés en produits pour leur montant total et font l'objet de régularisation pour tenir compte des intérêts non courus à la date d'arrêt des états financiers.

Les intérêts sur crédits à moyen terme matérialisés par des effets ou titres de crédit, sont perçus à terme. Ceux ci sont passés en produits au fur et à mesure de leurs échéances. La partie des intérêts courus mais non encore échus à la date de l'arrêté des états financiers font l'objet de régularisation.

Les intérêts et agios dont le recouvrement est devenu incertain, constatés lors de l'évaluation des actifs et couverture des risques, sont logés dans un compte intitulé « agios réservés ».

Les intérêts et agios relatifs à des créances contentieuses, sont réservés d'office et ne transitent pas par le compte de résultat. Quant aux autres produits liés à des créances classées, ils sont comptabilisés initialement parmi les produits de la banque puis cernés par le biais d'une application informatique pour être réservés.

La reprise des agios réservés et leur imputation au niveau des revenus de l'exercice sont tributaires de la baisse des engagements directs suite à des encaissements réalisés. A cet effet, les encaissements réalisés sur les créances sont systématiquement imputés, en premier lieu, sur les agios réservés déjà constitués.

1.5- Suivi des mesures conjoncturelles édictées en 2011

1.5.1- Provision collective

La provision collective, appliquée pour l'exercice 2011 en tant que mesure conjoncturelle est désormais une disposition permanente à observer pour couvrir les risques latents sur les engagements classe 0 et 1.

Ainsi, et en application des dispositions de la circulaire BCT N° 2012-20, la banque a constitué par prélèvement sur les résultats des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants et les engagements nécessitant un suivi particulier au sens de l'article 8 de la circulaire 91-24 du 17 décembre 1991.

Pour l'évaluation du montant de la provision requise, la banque a appliqué la méthodologie référentielle édictée par la BCT.

Cette méthodologie prévoit :

- * Le regroupement des engagements 0 et 1 en groupes homogènes par nature du débiteur et par secteur d'activité;
- * Le calcul d'un taux de migration moyen pour chaque groupe qui correspond aux risques additionnels du groupe considéré de l'année N rapporté aux engagements 0 et 1 du même groupe de l'année N-1;
- * La détermination d'un facteur scalaire par groupe traduisant l'aggravation des risques en 2016. Ce facteur scalaire ne peut être inférieur à 1;
- * La détermination d'un taux de provisionnement moyen sur le risque additionnel par groupe et l'application de ce taux à l'encours des engagements 0 et 1 du groupe considéré.

Le montant des provisions collectives est revu à chaque date d'arrêté des comptes annuels.

L'augmentation de la provision collective requise entraîne une dotation complémentaire imputée sur les charges de l'exercice et inversement la baisse de la provision collective requise entraîne une reprise correspondant à la baisse et imputée sur les produits de l'exercice.

L'application de ces règles a donné lieu à un montant de provision collective de 62 800 mDT. Ainsi et compte tenu de la provision collective de 52 951 mDT constituée en 2015, une provision complémentaire nette de 9 849 mDT a été dotée au titre de l'année 2016.

1.5.2 Les crédits rééchelonnés au cours de 2011 et le suivi en 2016:

En 2011, et en application des dispositions de la circulaire de la BCT N° 2011-04, deux mesures ont été appliquées :

Première mesure :

Les rééchelonnements réalisés par la banque conformément à ladite circulaire n'ont pas donné lieu ni à la classification de l'entreprise concernée en classe 2, 3 ou 4 au sens de la circulaire 91-24 ni à la révision de la classification attribuée à l'entreprise au 31 décembre 2010.

En 2016, cette mesure n'est plus en vigueur. La banque a procédé à la classification de tous les engagements conformément aux dispositions de la circulaire 91-24.

Deuxième mesure :

Les produits, agios débiteurs et intérêts impayés sur les rééchelonnements octroyés dans le cadre de la circulaire 2011-04 ont été réservés.

Une reprise de 30 mDT a été constatée au cours de 2016.

1.6- Provision additionnelle

En vertu des dispositions de la circulaire de la BCT N° 2013-21 du 30 décembre 2013, les établissements de crédit doivent constituer des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

- * 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- * 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ;
- * 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieures ou égale à 8 ans.

L'application de ces règles a donné lieu à la constitution d'un stock de provision de 118 003 mDT.

1.7- Mesures exceptionnelles pour le secteur touristique

En vertu des dispositions de la circulaire de la BCT N° 2015-12, les établissements de crédit peuvent reporter le paiement des tombées en principal et en intérêts échus ou à échoir en 2015 et 2016 au titre des crédits accordés aux entreprises opérant dans le secteur touristique.

Le remboursement pourra s'effectuer à partir de 2017 sur une période qui prend en considération la capacité de chaque entreprise. De même, les établissements de crédit peuvent accorder de nouveaux crédits exceptionnels remboursables sur 7 ans dont 2 années de grâce dédiés au financement des besoins relatifs à l'activité des entreprises touristiques durant la période allant du 1er juillet 2015 au 31 décembre 2016.

Les établissements de crédit ayant procédé au report d'échéances ou ayant accordé de nouveaux crédits exceptionnels peuvent:

- Maintenir la classification arrêtée à fin décembre 2014 au sens de l'article 8 de la circulaire n° 91-24 susvisée;
- Geler l'ancienneté au sens de l'article 10 quater de la circulaire n° 91-24 susvisée.

Les établissements de crédit concernés sont tenus de ne pas comptabiliser les intérêts dont le remboursement a été reporté ainsi que les intérêts au titre des nouveaux prêts accordés durant les deux années de grâce parmi leurs revenus sauf en cas de recouvrement effectif.

L'application de ces règles a donné lieu à la constatation d'une dotation d'agios réservés pour 27 724 mDT. Un stock de provision sur les créances du secteur touristique de 18 090 mDT a été constitué, dont une dotation nette de l'exercice 2016 de 6 050mDT.

2- Portefeuille titres

2.1- Règles de présentation du portefeuille titres

Les titres à revenu fixe ou à revenu variable sont présentés au bilan soit dans la rubrique portefeuille titres commercial soit dans la rubrique portefeuille titres d'investissement selon leurs durées et l'intention de détention. Les règles de classification appliquées sont les suivantes :

Portefeuille titres commercial :

• Titres de transaction

Il s'agit de titres à revenu fixe ou variable acquis en vue de leur revente à brève échéance et dont le marché de négociation est jugé liquide.

• Titres de placement

Ce sont les titres qui ne répondent pas aux critères retenus pour les titres de transaction ou d'investissement.

Portefeuille d'investissement:

• Titres d'investissement

Il s'agit de titres acquis avec l'intention ferme de les détenir jusqu'à leur échéance et pour lesquels la banque dispose de moyens suffisants pour concrétiser cette intention.

• Titres de participation

Actions et autres titres à revenu variable détenus pour en retirer une rentabilité satisfaisante sur une longue période, ou pour permettre la poursuite des relations bancaires avec la société émettrice.

- Parts dans les entreprises associées, co-entreprises et parts dans les entreprises liées.

Actions dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la banque, permettant d'exercer une influence notable, un contrôle conjoint ou exclusif sur la société émettrice.

- Participation avec convention de rétrocession

Il s'agit des engagements matérialisés par des titres représentant des parts dans le capital d'entreprises lorsque, en substance, ces engagements établissent une relation de créancier débiteur entre l'établissement bancaire et l'entreprise émettrice.

2.2- Règles d'évaluation du portefeuille titres

Les titres sont comptabilisés à la date d'acquisition pour leur coût d'acquisition, tous frais et charges exclus, à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement, de participation ou de parts dans les entreprises associées et les co-entreprises et parts dans les entreprises liées.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission.

A la date d'arrêté, il est procédé à l'évaluation des titres comme suit :

- Titres de transaction

Ces titres sont évalués à la valeur de marché (le cours boursier moyen pondéré). La variation du cours, consécutive à leur évaluation à la valeur de marché, est portée en résultat. Par ailleurs, les bons de trésors sont évalués via la courbe publiée par le Conseil du Marché Financier.

- Titres de placement

Ces titres sont valorisés pour chaque titre séparément, à la valeur du marché pour les titres cotés, et à la juste valeur pour les titres non cotés. Il ne peut y avoir de compensation entre les plus-values latentes de certains titres avec les pertes latentes sur d'autres titres.

La moins-value latente ressortant de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché donne lieu à la constitution de provision contrairement aux plus-values latentes qui ne sont pas constatées.

- Titres d'investissement

Il est procédé à la comparaison du coût d'acquisition des titres d'investissement à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés.

Les plus-values latentes sur titres d'investissement ne sont pas comptabilisées.

Les moins-values latentes ressortant de la différence entre la valeur comptable (éventuellement corrigée des amortissements des primes et/ou reprises des décotes) et la valeur de marché ou la juste valeur des titres, ne sont provisionnées que dans les cas ci-après:

- * Il existe, en raison de circonstances nouvelles, une forte probabilité que l'établissement ne conserve pas ces titres jusqu'à l'échéance; et

- * Il existe des risques de défaillance de l'émetteur des titres.

2.3- Comptabilisation des revenus sur portefeuille-titres

Les intérêts sont comptabilisés en tenant compte du principe de la comptabilité d'engagement. Ainsi, les intérêts à recevoir sur les bons du Trésor et sur les obligations sont constatés en résultat de la période.

Les dividendes sur les titres à revenu variable détenus par la banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement décidée.

Les plus-values de cession relatives aux titres d'investissement acquis dans le cadre de conventions de rétrocession sont assimilées à des intérêts et prises en compte parmi les revenus au fur et à mesure qu'elles sont courues.

3- Prise en compte des produits

Les intérêts, les produits assimilés, les commissions et autres revenus sont pris en compte au résultat pour la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2016. Les produits courus et non échus sont intégrés au résultat alors que les produits encaissés et se rapportant à une période postérieure au 31 décembre 2016 sont déduits du résultat.

4- Prise en compte des charges

Les intérêts et commissions encourus, les frais de personnel et les autres charges sont pris en compte au résultat pour la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2016. Les charges courues et non échues sont intégrées au résultat alors que les charges décaissées et se rapportant à une période postérieure au 31 décembre 2016 sont rajoutées au résultat.

5- Valeurs immobilisées

5.1- Immeubles d'exploitation

Les immobilisations d'exploitation sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et amorties linéairement aux taux suivants :

Catégorie d'immobilisations	Tau x pra tiq ué
Immeubles non réévalués	2%
Immeubles réévalués	5%
Agencements, aménagements et Installations	10 %
Ascenseurs	10 %
Logiciels	de 10 % à 33 %
Droit au bail	5%

Matériel informatique	15 %
Matériel de transport	20 %
Mobilier de bureau	10 %
Matériel d'exploitation	10 %
Climatiseurs	20 %
Terminaux de Paiement Électronique	20 %
Coffres forts	4% et 10 %

5.2- Immeubles hors exploitation acquis dans le cadre de recouvrement des créances

Dans le cadre du recouvrement des créances, la banque s'est portée acquéreuse de biens immeubles mis à la vente dans le cadre de la procédure de vente immobilière, le prix d'acquisition correspondant au prix fixé par le cahier des charges préparé par un expert judiciaire désigné par le tribunal à cet effet. Ces actifs sont classés en « Immeubles hors exploitation destinés à la vente » sous la rubrique AC6- Valeurs immobilisées.

Les immeubles hors exploitation destinés à la vente sont comptabilisés initialement à leur prix d'acquisition majoré des coûts et frais engagés. Par dérogation aux dispositions de la NCT 5 relative aux immobilisations corporelles, ces immeubles sont traités par référence aux dispositions de la norme internationale d'information financière 5 (IFRS 5) relative aux actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées.

En application des dispositions de l'IFRS 5, les immeubles hors exploitation acquis dans le cadre de recouvrement des créances ne font pas l'objet d'amortissement. En revanche, ils font l'objet d'une évaluation individuelle et figurent dans les états financiers annuels au plus faible entre le coût d'entrée et la juste valeur diminuée des coûts des ventes.

6- Comptabilisation des engagements hors bilan

Les engagements de financement sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloquages des fonds.

7- Règles de conversion des opérations en devises

Les charges et produits libellés en devises sont convertis en dinars sur la base du cours de change au comptant à la date de leur prise en compte.

8- Réévaluation des positions de change en devises

Les positions de change en devises ont été converties en monnaie de référence sur la base du cours de change interbancaire moyen du dernier jour du mois de décembre 2016. Les résultats de change latents en découlant ont été pris en compte dans le résultat de l'exercice 2016.

9- Charge d'impôt

La charge d'impôt est déterminée et comptabilisée en utilisant la méthode de l'impôt exigible.

IV- NOTES EXPLICATIVES

(Les chiffres sont exprimés en milliers de dinars)

1- Notes explicatives sur le bilan- Actif

Note 1-1. Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Le solde de ce poste accuse au 31.12.2016 un montant de 107 721 mDT contre 107 781 mDT au 31.12.2015 et se compose comme suit:

Description	31/12/2016	31/12/2015	Variation	%
Caisse en dinars, monnaies étrangères & travellers chèques	47 956	49 897	(1 941)	(4%)
BCT, CCP & TGT	59 765	57 884	1 881	3%
Total	107 721	107 781	(60)	(0%)

Le détail de chacune des rubriques se présente comme suit:

Description	31/12/2016	31/12/2015	Variation	%
Caisse en dinars, monnaies étrangères & travellers chèques	47 962	49 990	(2 028)	(4%)
Provisions sur caisse en dinars	(6)	(93)	87	(94%)
Sous Total (1)	47 956	49 897	(1 941)	(4%)
BCT	59 832	57 784	2 048	4%
Provisions sur BCT	(128)	(62)	(66)	106%
Sous Total (2)	59 704	57 722	1 982	3%
CCP	61	193	(132)	(68%)
Provisions sur CCP	-	(31)	31	(100%)
Sous Total (3)	61	162	(101)	(62%)
Total	107 721	107 781	(60)	(0%)

Note 1-2. Créances sur les établissements bancaires et financiers

Le solde de cette rubrique accuse au 31.12.2016 un montant de 169 829 mDT contre 193 873 mDT au 31.12.2015 et se détaille comme suit :

Description	31/12/2016	31/12/2015	Variation	%
Avoirs en compte sur les établissements bancaires	13 813	8 950	4 863	54%
Prêts aux établissements bancaires	21 455	31 219	(9 764)	(31%)
Créances rattachées sur les avoirs et prêts aux établissements bancaires	(7)	-	(7)	100%
Provisions sur les correspondants	(63)	(63)	-	0%
Total créances sur établissements bancaires	35 198	40 106	(4 908)	(12%)
Avoirs en compte sur les établissements financiers	8 323	23 946	(15 623)	(65%)
Prêts aux établissements financiers	125 394	128 791	(3 397)	(3%)
Créances rattachées sur les avoirs et prêts aux établissements financiers	914	1 030	(116)	(11%)
Total créances sur établissements financiers	134 631	153 767	(19 136)	(12%)
Total	169 829	193 873	(24 044)	(12%)

La banque ne possède pas, au 31/12/2016, de créances douteuses sur les établissements bancaires et financiers.

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers selon la durée résiduelle se présente comme suit:

Description	< ou = 3 mois	Plus de 3 mois & moins d'un an	Plus d'un an & moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Etablissements bancaires	20 643	14 555	-	-	35 198
Avoirs en compte sur les établissements bancaires	13 813	-	-	-	13 813
Prêts aux établissements bancaires	6 900	14 555	-	-	21 455
Provisions sur les correspondants	(63)	-	-	-	(63)

Créances rattachées sur les avoirs et prêts aux établissements bancaires	(7)	-	-	-	(7)
Etablissements financiers	23 824	34 563	76 244	-	134 631
Avoirs en compte sur les établissements financiers	8 323	-	-	-	8 323
Prêts aux établissements financiers	14 587	34 563	76 244	-	125 394
Créances rattachées sur les avoirs et prêts aux établissements financiers	914	-	-	-	914
Total	44 467	49 118	76 244	-	169 829

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers selon la nature de la relation se présente comme suit:

Rubrique	Entreprises liées	Entreprises associées	Autres	Total
<u>Etablissements bancaires</u>	-	-	35 198	35 198
Avoirs en compte sur les établissements bancaires	-	-	13 813	13 813
Prêts aux établissements bancaires	-	-	21 455	21 455
Provisions sur les correspondants	-	-	(63)	(63)
Créances rattachées sur les avoirs et prêts aux établis bancaires	-	-	(7)	(7)
<u>Etablissements financiers</u>	-	2 983	131 648	134 631
Avoirs en compte sur les établissements financiers	-	2 983	5 340	8 323
Prêts aux établissements financiers	-	-	125 394	125 394
Créances rattachées sur les avoirs et prêts aux établis financiers	-	-	914	914
Total	-	2 983	166 846	169 829

Toutes les créances sur les établissements bancaires et financiers ne sont pas éligibles au refinancement de la BCT.

Toutes les créances sur les établissements bancaires et financiers ne sont pas matérialisées par des titres du marché interbancaire.

Note 1-3. Créances sur la clientèle

L'évolution comparée des créances sur la clientèle entre 2016 et 2015 se présente comme suit :

Description	31/12/2016	31/12/2015	Variation	%
Comptes débiteurs à la clientèle (1)	948 202	932 547	15 655	2%
Autres concours à la clientèle sur ressources ordinaires (2)	4 329 341	4 451 349	(122 008)	(3%)
Crédits sur ressources spéciales (3)	616 142	587 567	28 575	5%
Total	5 893 685	5 971 463	(77 778)	(1%)

(1) Les comptes débiteurs se détaillent au 31.12.2016 comme suit :

Description	31/12/2016	31/12/2015	Variation	%
Comptes débiteurs à la clientèle	927 703	913 925	13 778	2%
Créances rattachées / Comptes débiteurs de la clientèle	20 499	18 622	1 877	10%
Total	948 202	932 547	15 655	2%

(2) Les autres concours à la clientèle sur ressources ordinaires se subdivisent en :

Description	31/12/2016	31/12/2015	Variation	%
Autres concours à la clientèle en dinars	3 957 566	4 114 148	(156 582)	(4%)
Autres concours à la clientèle en devises	371 775	337 201	34 574	10%
Total	4 329 341	4 451 349	(122 008)	(3%)

Au 31.12.2016, l'encours des créances sur la clientèle éligibles au refinancement est estimé à 241 millions de dinars contre 262 millions de dinars au 31.12.2015.

(3) Les crédits sur ressources spéciales sont composés de :

Description	31/12/2016	31/12/2015	Variation	%
Créances sur ressources budgétaires	23 540	15 684	7 856	50%
Créances sur ressources extérieures	592 602	571 883	20 719	4%
Total	616 142	587 567	28 575	5%

Il est à préciser que la banque n'encourt de risque de contrepartie que sur les crédits imputés sur des ressources extérieures.

(4) Les mouvements nets des créances douteuses sur la clientèle ainsi que les provisions correspondantes au cours de l'exercice se détaillent comme suit :

Description	31/12/2016	31/12/2015	Variation	%
Montant brut des créances classées	1 144 335	1 101 619	42 716	4%
Provision au 31/12/N-1	384 432	377 763	6 669	2%
Dotation de l'exercice	79 219	68 213	11 005	16%
Reprise de l'exercice	(16 222)	(13 936)	(2 286)	16%
Reprise de provision sur créances radiées et cédées	(34 948)	(47 608)	12 660	(27%)
Provision au 31/12/N	412 481	384 432	28 048	7%
Provision additionnelle (Cir 2013-21)	118 003	105 286	12 717	12%
Total net des créances	613 851	611 901	1 950	0%

(5) Le montant des créances sur la clientèle existant à la clôture de l'exercice pour lesquelles les revenus correspondants ne sont pas constatés parmi les produits de l'exercice que lors d'une baisse des engagements suite à l'encaissement effectif se présente comme suit :

Description	31/12/2016	31/12/2015	Variation	%
Montant brut des créances classées	1 144 335	1 101 619	42 716	4%
Montant brut des créances non classées	10 981	35 810	(24 829)	(69%)
Montant brut des créances touristiques non classées	381 015	355 874	25 141	7%
Agios réservés au 31/12/N-1	(212 183)	(179 668)	(32 515)	18%
Dotation aux agios réservés sur créances classées	(44 791)	(47 980)	3 189	(7%)
Dotation aux agios réservés sur créances touristiques	(19 464)	(15 484)	(3 980)	26%
Reprise sur agios réservés sur créances touristiques	414	-	414	100%
Reprise sur agios réservés sur créances classées	16 793	5 917	10 876	184%
Reprise sur agios réservés sur créances radiées et cédées	18 811	25 032	(6 221)	(25%)
Total des agios réservés au 31/12/N	(240 420)	(212 183)	(28 237)	(13%)

(6) La répartition des engagements bilan et hors bilan à la clientèle existant à la clôture de l'exercice selon leur classification se présente comme suit :

Description	31/12/2016	31/12/2015	Variation	%
Engagements classés C0 et C1	6 284 006	6 171 873	112 133	1,8%

Engagements classés C2, C3, C4 et C5 (a)	1 144 335	1 101 619	42 716	3,9%
Total des engagements (b)	7 428 341	7 273 492	154 849	2,1%
Agios réservés affectés aux engagements classés	(203 124)	(193 235)	(9 889)	5,1%
Provisions affectées aux engagements par signature	(1 703)	(1 311)	(392)	29,9%
Provisions affectées aux engagements classés	(410 778)	(383 121)	(27 657)	7,2%
Provisions additionnelles (Cir 2013-21)	(118 003)	(105 286)	(12 717)	12,1%
Total provisions et agios réservés (C)	(733 608)	(682 953)	(50 655)	7,4%
Taux de couvertures des engagements classés (c/a)	64,11%	62,00%	2,11%	3,4%
Taux de couvertures des engagements classés hors agios réservés	56,36%	53,91%	2,45%	4,5%
Taux des engagements classés (a/b)	15,40%	15,15%	0,26%	1,7%
Agios réservés affectés aux engagements courants (Cir 2011-04)	(1 717)	(1 747)	30	(1,7%)
Agios réservés affectés aux engagements non classés	(1 045)	(1 717)	672	(39,1%)
Agios réservés sur le secteur touristique courants	(34 534)	(15 484)	(19 050)	123,0%
Provisions collectives affectées aux engagements courants (Cir 2012-02)	(62 800)	(52 951)	(9 849)	18,6%
Total des provisions et agios réservés affectés aux engagements courants	(100 096)	(71 899)	(28 197)	39,2%
Total général des provisions et agios réservés (d)	(833 704)	(754 852)	(78 852)	10,4%
Taux de couverture de l'ensemble des engagements (d/b)	11,22%	10,38%	0,84%	

Le stock de provisions autre que celles affectées aux engagements par signature et d'agios réservés ont été en totalité présentés en déduction de la sous rubrique (2) et se présentent comme suit :

Description	31/12/2016	31/12/2015	Variation	%
Provision sur créances par décaissements (AC 03)	591 581	541 358	50 223	9%
Provisions sur créances classées	410 778	383 121	27 657	7%
Provision collective	62 800	52 951	9 849	19%
Provision additionnelle (Cir 2013-21)	118 003	105 286	12 717	12%
Provisions sur engagements par signature	1 703	1 311	392	30%
Provision sur engagements par signature	1 703	1 311	392	30%
Total provisions sur créances	593 284	542 669	50 615	9%
Agios réservés affectés aux engagements classés	203 124	193 235	9 889	5%
Agios réservés affectés aux engagements non classés	1 045	1 717	(672)	(39%)
Agios réservés affectés aux engagements courants (Cir 2011-04)	1 717	1 747	(30)	(2%)
Agios réservés affectés aux engagements relevant du secteur touristique courant	34 534	15 484	19 050	123%
Total agios réservés	240 420	212 183	28 237	13%
Total général des provisions et agios réservés	833 704	754 852	78 852	10%

(7) La répartition de la totalité du portefeuille engagements de la banque au 31.12.2016 par classe de risque et par nature d'engagement se présente comme suit :

Classe / Nature d'engagement	Classe 0	Classe 1	Classe 2	Classe 3	Classe 4	Classe 5	Total
Découvert	372 154	166 886	17 108	11 696	323 270	46 290	937 404
Escomptes	209 343	93 847	5 316	1 995	9 926	2 001	322 426
Crédit court terme	546 884	605 689	23 462	2 683	131 509	8 947	1 319 174
Crédit moyen et long terme	2 651 717	1 063 214	25 811	33 493	481 624	12 425	4 268 284
Engagements par signature	506 308	67 965	3 976	319	2 484	-	581 052
Total	4 286 406	1 997 601	75 673	50 186	948 813	69 663	7 428 342
Dont impayés	333	179 383	10 068	6 742	314 988	25 686	537 200

(8) La répartition par secteur d'activité des crédits octroyés sous forme de décaissements et engagements par signature se présente comme suit au 31 décembre 2016:

Secteur d'activité	2 016	%	2 015	%
I - Agriculture	126 458	1,70%	128 449	1,77%
II - Industrie	1 603 127	21,58%	1 618 532	22,25%
Mine	24 839	0,33%	24 149	0,33%
Energie	33 504	0,45%	32 198	0,44%
Industrie agroalimentaire	261 161	3,52%	266 448	3,66%
Matériaux de construction	308 835	4,16%	315 835	4,34%
Industrie mécanique et électronique	279 394	3,76%	289 215	3,98%
Chimie et caoutchouc	223 918	3,01%	222 175	3,05%

Textile	31 919	0,43%	30 112	0,41%
Habillement et cuir	61 581	0,83%	61 950	0,85%
Bois, liège et ameublement	41 551	0,56%	39 403	0,54%
Papier, imprimerie et industries diverses	174 989	2,36%	171 645	2,36%
Bâtiments et travaux publics	161 436	2,17%	165 402	2,27%
III - Services	5 698 757	76,72%	5 526 511	75,98%
Transport et télécommunications	406 522	5,47%	423 081	5,82%
Tourisme	703 989	9,48%	661 171	9,09%
Commerce agroalimentaire	116 106	1,56%	97 084	1,33%
Commerce matériaux de construction	125 077	1,68%	132 248	1,82%
Commerce quincaillerie et assimilés	271 303	3,65%	229 218	3,15%
Commerce, textile et cuir	77 038	1,04%	70 954	0,98%
Commerce divers	420 636	5,66%	427 146	5,87%
Santé	212 033	2,85%	200 906	2,76%
Finance	318 184	4,28%	246 770	3,39%
Loisirs et cultures	54 779	0,74%	55 743	0,77%
Particuliers	1 728 424	23,27%	1 682 993	23,14%
Promotion immobilière	1 097 458	14,77%	1 145 236	15,75%
Divers	167 208	2,25%	153 961	2,12%
Total	7 428 342	100%	7 273 492	100%

Les engagements (hors ceux accordés au secteur public) relatifs aux dix premiers groupes d'affaire représentent 13% du total des engagements de la banque au 31.12.2016.

(9) La ventilation selon la durée résiduelle des créances sur la clientèle hors provisions et agios réservés se présente comme suit :

Description	< ou = 3 mois	Plus de 3 mois & moins d'un an	Plus d'un an & moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Comptes débiteurs de la clientèle	927 703	-	-	-	927 703
Autres concours à la clientèle sur ressources ordinaires	678 075	995 194	2 034 732	621 340	4 329 341
Crédits sur ressources spéciales	48 977	80 867	344 216	142 082	616 142
Total	1 654 755	1 076 061	2 378 948	763 422	5 873 186

(10) La ventilation par nature de la relation des créances sur la clientèle se détaille comme suit :

Rubrique	Entreprises liées	Entreprises associées	Autres	Total
Comptes débiteurs de la clientèle	-	529	927 174	927 703
Autres concours à la clientèle sur ressources ordinaires	-	39 660	4 289 681	4 329 341
Crédits sur ressources spéciales	-	-	616 142	616 142
Total	-	40 189	5 832 997	5 873 186

Note 1-4. Portefeuille titres commercial

Cette rubrique accuse au 31.12.2016 un solde de 599 200 mDT contre un solde de 905 996 mDT au 31.12.2015 et se détaille comme suit :

Description	31/12/2016	31/12/2015	Variation	%
Titres de transaction	53 650	13 920	39 730	285%
Bons de trésor	53 650	13 920	39 730	285%
Titres de placement	545 550	892 076	(346 526)	(39%)
Titres à revenu fixe	528 141	878 341	(350 200)	(40%)
Bons de trésor	306 856	670 402	(363 546)	(54%)
Créances rattachées / Bons de trésor	9 502	22 883	(13 381)	(58%)
Emprunts Obligataires	204 306	178 864	25 442	14%
Créances rattachées / Emprunts obligataires	7 477	6 192	1 285	21%
Titres à revenu variable	17 407	13 735	3 672	27%
Actions cotées	19 324	15 655	3 669	23%
Provisions pour moins value latente des actions	(1 917)	(1 920)	3	(0%)
Total	599 200	905 996	(306 796)	(34%)

Aucun transfert de titre n'a eu lieu au cours de l'exercice 2016 entre les titres de transaction et les titres de placement, par ailleurs un stock de BTA pour 565 110 mDT a été reclassé vers le portefeuille titres d'investissement

Au 31.12.2016, la plus-value latente sur les actions cotées et les titres de placements est établie à 69 mDT contre 621 mDT au 31.12.2015.

La ventilation des titres de transactions et de placements par nature de l'émetteur, se détaille comme suit :

Rubrique	Organismes publics	Entreprises liées	Entreprises associées	Autres	Total
Titres de transaction	53 650	-	-	-	53 650
Bons de trésor	53 650	-	-	-	53 650
Titres de placement	455 385	-	14 369	75 796	545 550
Titres à revenu fixe	455 385	-	14 369	58 389	528 143
Bons de trésor	316 358	-	-	-	316 358
Emprunts obligataires	139 027	-	14 369	58 389	211 785
Titres à revenu variable	-	-	-	17 407	17 407
Actions	-	-	-	17 407	17 407
Total	509 035	-	14 369	75 796	599 200

Les mouvements de provisions sur les actions se présentent comme suit en 2016 et comparativement à 2015 :

Description	31/12/2016	31/12/2015	Variation	%
Montant brut des titres de placement à revenu variable	19 324	15 655	3 669	23%
Provision au 31/12/N-1	(1 920)	(727)	(1 193)	164%
Dotation de l'exercice	(460)	(1 376)	916	(67%)
Reprise de provision	463	183	281	154%
Provision au 31/12/N	(1 917)	(1 920)	3	(0%)
Total net des titres de placement	17 407	13 735	3 672	27%

Note 1-5. Portefeuille titres d'investissement

Le portefeuille titres d'investissement accuse au 31.12.2016 un solde de 1 193 230 mDT contre 570 774 mDT au 31.12.2015. Son détail se présente comme suit :

Description	31/12/2016	31/12/2015	Variation	%
Titres d'investissement (1)	893 808	304 807	589 001	193%
Titres de participation (2)	96 081	72 426	23 655	33%
Parts dans les entreprises associées (3)	135 065	121 507	13 558	11%
Parts dans les entreprises liées (4)	36 640	32 759	3 882	12%
Participation avec convention en rétrocession (5)	31 636	39 275	(7 640)	(19%)
Total	1 193 230	570 774	622 456	109%

Au 31.12.2016, la plus-value latente sur les actions cotées et les titres d'investissement est établie à 96 mDT.

Le tableau des mouvements du portefeuille titres d'investissement se présente comme suit :

Description	Titres d'investissement hors fonds gérés	Titres d'investissements fonds gérés	Titres participatifs	Titres de participation	Part des entreprises associées	Part des entreprises liées	Participation avec convention en rétrocession	Total
Valeur brute au 31/12/2015	33 893	269 015	5 510	83 211	124 862	40 997	40 045	597 533
Montant restant à libérer	-	-	-	(995)	(556)	(7 500)	-	(9 051)
Créances rattachées	1 197	2 000	-	-	84	-	2 918	6 199
Provision	(300)	(6 508)	-	(9 790)	(2 883)	(738)	(3 688)	(23 908)
Total net au 31/12/2015	34 790	264 507	5 510	72 426	121 507	32 759	39 275	570 774
Acquisitions/reclassements 2016	602 030	44 850	-	24 911	13 259	-	1 600	686 650
Cessions 2016	(34 178)	(48 043)	-	(26)	-	-	(5 411)	(87 658)
valeur brute au 31/12/2016	601 745	265 822	5 510	110 849	135 368	40 997	36 235	1 196 526
Montant restant à libérer	-	-	-	(1 425)	-	(3 750)	(1 200)	(6 375)
Créances rattachées	22 572	8 222	-	-	-	-	17	30 811
Dotation	-	(4 128)	-	(1 228)	(107)	-	(128)	(5 591)
Reprise	-	872	-	359	2	132	400	1 765
Provision	(300)	(9 763)	-	(13 343)	(303)	(607)	(3 416)	(27 732)
Total net au 31/12/2016	624 017	264 281	5 510	96 081	135 065	36 640	31 636	1 193 230

(1) Titres d'investissement

Cette sous rubrique se détaille comme suit au 31.12.2016 et au 31.12.2015 :

Description	31/12/2016	31/12/2015	Variation	%
Bons de trésor	623 448	33 949	589 499	1736%
Bons de trésor	600 920	32 790	568 130	1733%
Créances rattachées	22 528	1 159	21 369	1844%
Obligations	569	841	(272)	(32%)
Obligations brutes	825	1 103	(278)	(25%)
Provision sur obligations	(300)	(300)	-	0%
Créances rattachées	44	38	6	16%
Fonds gérés	264 281	264 507	(226)	(0%)
Encours brut des fonds gérés	265 823	269 015	(3 192)	(1%)
Provision sur fonds gérés	(9 764)	(6 508)	(3 256)	50%

Créances rattachées	8 222	2 000	6 222	311%
Titres participatifs	5 510	5 510	-	0%
Montant brut des titres participatifs	5 510	5 510	-	0%
Total	893 808	304 807	589 001	193%

(2) Titres de participation

Cette sous rubrique se détaille comme suit au 31.12.2016 et au 31.12.2015 :

Description	31/12/2016	31/12/2015	Variation	%
Titres de participation	110 849	83 211	27 638	33%
Provisions sur titres de participation	(13 343)	(9 790)	(3 553)	36%
Montant restant à libérer sur titres de participation	(1 425)	(995)	(430)	43%
Total	96 081	72 426	23 655	33%
	0	0		

Le détail des titres de participation se présente comme suit :

Description	% de détention	31/12/2016	Provision 31/12/2016	31/12/2015	Provision 31/12/2015
Titres cotés		16 223	(2 723)	11 002	(2 723)
PGH	0,43%	5 093	-	5 093	-
Syphax airlines	3,59%	2 000	(2 000)	2 000	(2 000)
Hannibal lease	3,50%	2 001	-	1 957	-
MIP	4,71%	973	(723)	973	(723)
Tawasol group Holding	0,84%	701	-	727	-
Euro-Cycles	0,13%	1 000	-	252	-
UADH (*)	1,58%	4 455	-	-	-
Titres non cotés		94 626	(10 620)	72 209	(7 067)
Tunisie Sicav	1,75%	10 380	(1)	10 002	(1)
Batam	13,71%	5 490	(5 490)	5 490	(5 490)
FCPR Amen Capital	100,00%	5 000	(395)	5 000	-
FCPR Amen Capital 2	68,80%	6 880	-	6 880	-
FCPR Fonds de développement régional	12,50%	5 000	(197)	5 000	-
Hôpital privée el Amen	4,50%	1 080	-	1 080	-
Fidelity obligations Sicav	5,27%	26 256	(156)	13 256	-
FCPR Tunisie-Invest Croissance	18,75%	3 000	-	3 000	-
FCPR Swing	18,60%	4 000	(202)	2 000	-
FCPR Maxula Espoir	12,86%	1 500	-	1 500	-
Altermed APEF	7,38%	2 064	-	1 980	(250)
Union de factoring	9,24%	1 387	-	1 387	-
FCP Sicav MAC épargnant	11,47%	1 183	-	1 135	-
FCPR Tunisian développement	66,67%	1 003	(102)	1 003	(25)
Phenicia Seed Fund	10,07%	848	(366)	848	(190)
Finacorp Obligations Sicav	14,87%	1 000	-	1 000	-
Société Tunis Center	9,38%	938	-	938	-
La marine Hammamet Sud	3,59%	700	(338)	700	(346)
COTUNACE	3,22%	689	-	689	-
FCP MAC Croissance	23,49%	1 445	(18)	1 100	(24)
La maison des banques	7,16%	588	(215)	588	(234)
FCP Capitalisation en garantie	1,25%	500	-	500	-
FCP Smart equity 2	0,00%	500	-	500	(27)
FCPR valeur développement	16,67%	500	(29)	500	(26)
Taysir micro finance	16,67%	1 167	-	833	-
ADVANS Tunisie	6,85%	446	-	446	-
Société inter-bank Service	3,10%	400	(212)	400	(190)

STEG énergies renouvelables	8,00%	100	(24)	100	(73)
Clinique EL Amen Gafsa	6,29%	275	-	275	-
Clinique EL Amen Beja	5,38%	525	-	525	-
Sté Dev Exp Zarzis	5,02%	300	-	300	-
Microcred Tunisia SA	10,00%	1 200	-	800	-
Société monétique Tunisie	10,37%	280	-	280	-
SIBTEL	6,75%	236	-	236	-
MAXULA d'investissement Sicav	1,93%	200	-	200	-
Société tunisienne de garantie	5,00%	150	-	150	-
Tunisie Clearing	3,33%	185	-	157	-
FCP MAC équilibre	27,66%	874	-	835	-
S T H Djerba	-	193	-	193	-
S.O.D.I.N.O	0,21%	100	(25)	100	(25)
SAGES	15,10%	76	(76)	76	(76)
EL KHIR (**)	31,64%	2 753	(2 685)	-	-
FCP MAC Horizon 2022	-	1 000	-	-	-
FCP Valeurs institutionnelles	-	2 000	-	-	-
FCP MAC EL HOUDA	-	113	(1)	-	-
Autres	-	122	(88)	227	(90)
Total		110 849	(13 343)	83 211	(9 790)

(*) Le titre UADH a été reclassé du portefeuille Titres de Placements au portefeuille Titres de Participation au 31/12/2016.

(**) Le titre EL KHIR a été reclassé des parts dans les entreprises associées au portefeuille Titres de Participation au 31/12/2016.

(3) Parts dans les entreprises associées

Cette sous rubrique se détaille comme suit au 31.12.2016 et au 31.12.2015 :

Description	31/12/2016	31/12/2015	Variation	%
Parts dans les entreprises associées	135 368	124 862	10 506	8%
Montant restant à libérer sur parts des entreprises associées	-	(556)	556	(100%)
Créances rattachées	-	84	(84)	(100%)
Provisions sur parts dans les entreprises associées	(303)	(2 883)	2 580	(89%)
Total	135 065	121 507	13 558	11%

Le détail des parts dans les entreprises associées se présente comme suit :

Description	% de détention	31/12/2016	Provision 31/12/2016	31/12/2015	Provision 31/12/2015
Titres cotés		63 814	-	63 814	-
ENNAKL	8,87%	32 341	-	32 341	-
TUNISIE LEASING	32,48%	31 473	-	31 473	-
Titres non cotés		71 554	(303)	61 048	(2 883)
MAGHREB LEASING ALGERIE	42,61%	30 415	-	30 415	-
TLG FINANCE	22,06%	9 329	-	9 330	-
AMEN SANTE	16,00%	7 480	-	7 480	-
CLINIQUE EL AMEN NABEUL	28,79%	4 533	-	2 925	-
EL KHIR	-	-	-	2 753	(2 685)
CLINIQUE EL AMEN BIZERTE	28,00%	4 536	-	2 400	-
EL IMRANE	30,00%	2 100	-	2 100	-
HAYETT	25,00%	3 012	-	1 013	-
EL KAWARIS	29,36%	969	-	969	-
AMEN INVEST	36,90%	494	-	494	-
TUNISYS	29,85%	448	-	448	-
SUNAGRI	27,00%	216	(216)	216	(109)
TUNINVEST INTERNATIONAL SICAR	30,00%	150	-	150	-
SICAV AMEN	0,12%	146	(87)	146	(89)
TUNINVEST INNOVATION SICAR	27,27%	136	-	136	-
AMEN PREMIERE	0,04%	2 074	-	74	-
ASSURANCE COMAR CÔTE D'IVOIRE	30,00%	5 516	-	-	-
Total		135 368	(303)	124 862	(2 883)

(**) Le titre EL KHIR a été reclassé des parts dans les entreprises associées au portefeuille Titres de Participation au 31/12/2016.

(4) Parts dans les entreprises liées

Cette sous rubrique se détaille comme suit au 31.12.2016 et au 31.12.2015 :

Description	31/12/2016	31/12/2015	Variation	%
Parts dans les entreprises liées	40 997	40 997	0	0%
Montant restant à libérer sur parts des entreprises associées	(3 750)	(7 500)	3 750	(50%)
Créances rattachées	-	-	-	0%
Provision sur parts dans les entreprises liées	(607)	(738)	131	(18%)
Total	36 640	32 759	3 881	12%

Le détail des parts dans les entreprises liées se présente comme suit :

Description	% de détention	31/12/2016	Provision 31/12/2016	31/12/2015	Provision 31/12/2015
AMEN FINANCE COMPANY "AFC"	30,00%	30 000	-	30 000	-
AMEN PROJECT	53,01%	4 790	-	4 790	-
SOGEREC	75,74%	3 402	(607)	3 402	(738)
SICAR AMEN	88,20%	2 205	-	2 205	-
LE RECOUVREMENT	99,88%	300	-	300	-
AMEN CAPITAL	51,00%	300	-	300	-
Total		40 997	(607)	40 997	(738)

(5) Titres avec convention de rétrocession

Cette sous rubrique se détaille comme suit au 31.12.2016 et au 31.12.2015 :

Description	31/12/2016	31/12/2015	Variation	%
Parts avec convention en rétrocession	36 235	40 046	(3 811)	(10%)
Montant restant à libérer sur participation avec convention en rétrocession	(1 200)	-	(1 200)	100%
Créances rattachées	17	2 917	(2 900)	(99%)
Provision sur participation avec convention en rétrocession	(3 416)	(3 688)	272	(7%)
Total	31 636	39 275	(7 639)	(19%)

Les renseignements sur les entreprises filiales de la banque se présentent comme suit :

Filiale	Adresse	Activité	Participation détenue %	Capitaux propres 2016	Résultat net 2016
SICAR AMEN	Amen Bank	SICAR	88,20%	12 717	2 456
LE RECOUVREMENT	Amen Bank	Société de recouvrement de créances	99,88%	2 858	131
AMEN PROJECT	Amen Bank	Société d'investissement	53,01%	10 389	257
SOGEREC	124 Avenue de la liberté, 1002, Tunis Belvédère	Société de recouvrement de créances	75,74%	3 691	174
AMEN CAPITAL	124 Avenue de la liberté, 1002, Tunis Belvédère	Société de gestion de fonds	51,00%	915	138
AMEN FINANCE COMPANY "AFC	Amen Bank	Société de participation	30,00%	91 709	4 027
AMEN CORPORATE FINANCE SARL	124 Avenue de la liberté, 1002, Tunis Belvédère	Société de gestion de fonds	0,00%	4	17

Note 1-6.Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées accusent au 31.12.2016 un solde de 120 854 mDT contre un solde de 117 566 mDT au 31.12.2015 et se détaillent comme suit :

Description	31/12/2016	31/12/2015	Variation	%
Immobilisations incorporelles	841	1 621	(780)	(48%)
Immobilisations incorporelles	8 351	8 351	-	0%
Amortissement des immobilisations incorporelles	(7 326)	(6 546)	(780)	12%
Provisions sur immobilisations incorporelles	(184)	(184)	-	0%
Immobilisations corporelles	116 442	111 577	4 865	4%
Immobilisations corporelles	175 517	165 623	9 894	6%
Amortissement des immobilisations corporelles	(59 075)	(54 046)	(5 029)	9%
Immobilisations encours	3 571	4 368	(797)	(18%)
Immobilisations encours	3 571	4 368	(797)	(18%)
Total	120 854	117 566	3 288	3%

Aucune garantie ou sureté n'est consentie à des tiers sur les immobilisations de la banque.

Le montant des immobilisations détenues par la banque et prêtées à être cédées totalisent au 31/12/2016 un montant de 22 251 mDT.

Les flux de mouvements des immobilisations, tenant compte des acquisitions et des cessions, se présente comme suit :

TABLEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATIONS ARRETE AU 31/12/2016

Description	Valeur Brute au 31/12/2015	Acquisition	Cession / Transfert	Valeur Brute au 31/12/2016	Amort / Provision Cumul au 31/12/2015	Dotations	Reprise /Sortie	Amort Cumul au 31/12/2016	VCN au 31/12/2016
1) Immobilisation Incorporelles	8 351	-	-	8 351	(6 730)	(780)	-	(7 510)	841
Fonds de commerce	184	-	-	184	(184)	-	-	(184)	-
Logiciels	7 202	-	-	7 202	(5 919)	(740)	-	(6 659)	543
Droit au bail	965	-	-	965	(627)	(40)	-	(667)	298
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2) Immobilisations Corporelles	165 819	13 467	(3 572)	175 714	(54 245)	(6 150)	1 122	(59 273)	116 441
<u>Immobilisation d'exploitation</u>	<u>92 097</u>	<u>6 632</u>	<u>(271)</u>	<u>98 458</u>	<u>(27 582)</u>	<u>(3 040)</u>	<u>231</u>	<u>(30 391)</u>	<u>68 067</u>
Terrains d'exploitation	3 710	-	-	3 710	-	-	-	-	3 710
Bâtiments	64 437	4 570	(58)	68 949	(12 496)	(1 504)	18	(13 982)	54 967
Aménagements de bâtiments	23 950	2 062	(213)	25 799	(15 086)	(1 536)	213	(16 409)	9 390
<u>Immobilisation hors exploitation</u>	<u>39 988</u>	<u>3 756</u>	<u>(2 289)</u>	<u>41 455</u>	<u>(3 787)</u>	<u>(191)</u>	-	<u>(3 978)</u>	<u>37 477</u>
Terrains hors exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Bâtiments	39 988	3 756	(2 289)	41 455	(3 787)	(191)	-	(3 978)	37 477
<u>Mobiliers de bureau</u>	<u>6 596</u>	<u>395</u>	<u>(136)</u>	<u>6 855</u>	<u>(4 085)</u>	<u>(557)</u>	<u>112</u>	<u>(4 530)</u>	<u>2 325</u>
<u>Matériels de transport</u>	<u>3 830</u>	<u>1 372</u>	<u>(702)</u>	<u>4 500</u>	<u>(1 757)</u>	<u>(738)</u>	<u>605</u>	<u>(1 890)</u>	<u>2 610</u>
<u>Matériels informatique</u>	<u>9 429</u>	<u>379</u>	<u>(157)</u>	<u>9 651</u>	<u>(6 985)</u>	<u>(764)</u>	<u>157</u>	<u>(7 592)</u>	<u>2 059</u>
<u>Machines DAB</u>	<u>6 356</u>	<u>241</u>	-	<u>6 597</u>	<u>(4 755)</u>	<u>(334)</u>	-	<u>(5 088)</u>	<u>1 509</u>
<u>Coffres forts</u>	<u>2 344</u>	-	<u>(17)</u>	<u>2 327</u>	<u>(1 420)</u>	<u>(137)</u>	<u>17</u>	<u>(1 541)</u>	<u>786</u>
<u>Autres immobilisations</u>	<u>5 179</u>	<u>692</u>	-	<u>5 871</u>	<u>(3 874)</u>	<u>(389)</u>	-	<u>(4 263)</u>	<u>1 608</u>
3) Immobilisations encours	4 368	6 034	(6 830)	3 572	-	-	-	-	3 572
Immobilisations corporelles encours	3 977	786	(2 233)	2 530	-	-	-	-	2 530
Immobilisations incorporelles encours	391	5 248	(4 597)	1 042	-	-	-	-	1 042
Total	178 538	19 501	(10 402)	187 637	(60 975)	(6 930)	1 122	(66 783)	120 854

Note 1-7. Autres actifs

Les autres actifs totalisent au 31.12.2016 un montant de 158 398 mDT contre un montant de 72 601 mDT et se détaillant comme suit :

Description	31/12/2016	31/12/2015	Variation	%
Comptes d'attente et de régularisation	75 205	(5 987)	81 192	(1356%)
<u>Compte d'attente</u>	<u>81 926</u>	<u>14 739</u>	<u>67 187</u>	<u>456%</u>
Compte d'attente de la salle de marché	70 759	(3)	70 762	(2181327%)
Compte d'attente de la compensation	8 842	13 148	(4 306)	(33%)
Autres comptes d'attente	2 325	1 594	731	46%
<u>Compte de régularisation</u>	<u>(6 721)</u>	<u>(20 726)</u>	<u>14 005</u>	<u>(68%)</u>
Autres	83 193	78 588	4 605	6%
Stock en matières, fournitures et timbres	289	310	(21)	(7%)
Etat, impôts et taxes	3 925	5 645	(1 720)	(30%)
Allocation familiales	197	289	(92)	(32%)
Dépôts et cautionnements	117	117	-	0%
Opérations avec le personnel	64 159	58 954	5 205	9%
Débiteurs divers	11 330	9 729	1 601	16%
Créances sur l'Etat	1 154	1 360	(206)	(15%)
Autres	2 022	2 184	(162)	(7%)
Total	158 398	72 601	85 797	118%

Les mouvements nets des provisions sur les comptes de la rubrique AC7 se présentent comme suit:

Description	31/12/2016	31/12/2015	Variation	%
Provision sur comptes d'attente et de régularisation	(16 559)	(19 944)	3 385	(17%)
Provision sur compte d'attente de la salle de marché	(7 331)	(9 331)	2 000	(21%)
Provision sur compte d'attente de la compensation	(7 782)	(9 122)	1 340	(15%)
Provision sur autres comptes d'attente	(1 446)	(1 491)	45	(3%)
Provision sur autres comptes de la rubrique AC7	(19 417)	(19 666)	249	(1%)
Provision sur opérations avec le personnel	(751)	(801)	50	(6%)
Provision sur débiteurs divers	(3 298)	(3 489)	191	(5%)
Provision sur autres comptes	(15 368)	(15 376)	8	(0%)
Total	(35 976)	(39 610)	3 634	(9%)

Les mouvements des provisions sur les comptes de la rubrique AC7 se présentent comme suit:

Description	31/12/2015	Dotation	Reprise	31/12/2016
Provisions sur comptes d'attente et de régularisation	(19 944)	(7)	3 391	(16 558)
Provisions sur compte d'attente de la salle de marché	(9 331)	-	2 000	(7 331)
Provisions sur compte d'attente de la compensation	(9 122)	(1)	1 341	(7 782)
Provisions sur autres comptes d'attente	(1 491)	(6)	50	(1 445)
Provisions sur autres comptes	(19 666)	(9)	255	(19 418)
Provisions sur opérations avec le personnel	(801)	-	49	(752)
Provisions sur débiteurs divers	(3 489)	(9)	199	(3 298)
Provisions sur autres comptes	(15 376)	-	7	(15 368)
Total	(39 610)	(16)	3 646	(35 976)

2- Notes explicatives sur le bilan- Passif

Note 2-1. Banque Centrale de Tunisie et CCP

Le solde de cette rubrique correspond exclusivement aux dettes envers la Banque Centrale de Tunisie.

Au 31.12.2016, cette rubrique accuse un solde de 818 196 mDT enregistrant ainsi une hausse de 318 002 mDT par rapport au 31.12.2015.

Description	31/12/2016	31/12/2015	Variation	%
Comptes débiteurs auprès de la BCT	40 733	17	40 716	239506%
Dettes rattachées aux emprunts auprès de la BCT	463	177	286	162%
Emprunts auprès de la BCT Dinars	777 000	500 000	277 000	55%
Total	818 196	500 194	318 002	64%

Note 2-2. Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers accusent au 31.12.2016 un solde de 468 866 mDT contre un solde de 509 230 mDT au 31.12.2015 et se détaillent comme suit :

Description	31/12/2016	31/12/2015	Variation	%
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	463 754	490 658	(26 904)	(5%)
Dépôts et avoirs des établissements financiers	5 112	18 572	(13 460)	(72%)
Total	468 866	509 230	(40 364)	(8%)

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires se détaillent comme suit:

Description	31/12/2016	31/12/2015	Variation	%
Avoirs sur établissements bancaires	61 044	10 837	50 207	463%
Emprunts auprès des établissements bancaires	402 710	479 821	(77 111)	(16%)
Dépôts et avoirs sur les établissements bancaires	463 754	490 658	(26 904)	(5%)

La ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers selon la maturité résiduelle se détaille comme suit:

Description	< ou = 3 mois	Plus de 3 mois & moins d'un an	Plus d'un an & moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Etablissements bancaires	377 828	85 926	-	-	463 754
Avoirs en comptes sur les établissements bancaires	61 044	-	-	-	61 044
Emprunts auprès des établissements bancaires en dinars	52 000	-	-	-	52 000
Emprunts auprès établissements bancaires en devises	264 387	85 926	-	-	350 313
Dettes rattachées sur les prêts auprès établissements bancaires	397	-	-	-	397
Etablissements financiers	5 112	-	-	-	5 112
Avoirs en comptes sur les établissements financiers	5 112	-	-	-	5 112
Total	382 940	85 926	-	-	468 866

La ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers selon la nature de la relation se présente comme suit :

Description	Entreprises liées	Entreprises associées	Autres	Total
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	-	-	463 754	463 754
Dépôts et avoirs des établissements financiers	-	908	4 204	5 112
Total	-	908	467 958	468 866

Toutes les dettes sur les établissements bancaires et financiers ne sont pas matérialisées par des titres du marché interbancaire.

Note 2-3. Dépôts et avoirs de la clientèle

Les dépôts et avoirs de la clientèle accusent au 31.12.2016 un solde de 5 116 938 mDT contre un solde de 5 142 391 mDT au 31.12.2015 et se décomposent comme suit :

Description	31/12/2016	31/12/2015	Variation	%
Dépôts à vue	1 386 357	1 368 092	18 265	1%
Autres dépôts et avoirs de la clientèle	3 730 581	3 774 299	(43 718)	(1%)
Epargne	1 284 653	1 136 508	148 146	13%
Dépôts à terme	2 334 150	2 522 267	(188 117)	(7%)
Dépôts à terme en dinars	1 935 209	2 219 451	(284 242)	(13%)
Dettes rattachées sur dépôts à terme en dinars	11 205	5 380	5 824	108%
Dépôts à terme en devises	385 979	296 986	88 993	30%
Dettes rattachées sur dépôts à terme en devises	1 757	450	1 307	291%
Autres sommes dues à la clientèle	111 778	115 524	(3 746)	(3%)
Total	5 116 938	5 142 391	(25 453)	(0%)
	0	0		

La ventilation des dépôts et avoirs de la clientèle selon la durée résiduelle se présente comme suit :

Description	< ou = 3 mois	Plus de 3 mois & moins d'un an	Plus d'un an & moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Dépôts à vue	1 386 357	-	-	-	1 386 357
Epargne	1 284 653	-	-	-	1 284 653
Dépôts à terme	1 906 373	20 016	8 820	-	1 935 209
Autres sommes dues à la clientèle	111 778	-	-	-	111 778
Dettes rattachées	192 750	195 348	10 843	-	398 941
Total	4 881 911	215 364	19 663	-	5 116 938

La ventilation des dépôts et avoirs de la clientèle par nature de la relation hors dettes rattachées se présente comme suit:

Rubrique	Entreprises liées	Entreprises associées	Autres	Total
Dépôts à vue	2 523	16 397	1 367 437	1 386 357
Epargne	-	-	1 284 653	1 284 653
Dépôts à terme	11 500	86 720	1 836 989	1 935 209
Autres sommes dues à la clientèle	-	-	111 778	111 778
Dettes rattachées	-	-	398 941	398 941
Total	14 023	103 117	4 999 798	5 116 938

Note 2-4. Emprunts et ressources spéciales

Le solde de cette rubrique s'élève au 31/12/2016 à 914 432 mDT contre 911 881 mDT au 31/12/2015 se détaille comme suit :

Description	31/12/2016	31/12/2015	Variation	%
Emprunts matérialisés	292 141	257 038	35 103	14%
Ressources spéciales	622 291	654 843	(32 552)	(5%)
Total	914 432	911 881	2 551	0%

Le solde des emprunts matérialisés se subdivise comme suit au 31.12.2016 et au 31.12.2015:

Description	31/12/2016	31/12/2015	Variation	%
Emprunts matérialisés	285 443	249 474	35 969	14%
Dettes rattachées sur emprunts matérialisés	6 698	7 564	(866)	(11%)
Total	292 141	257 038	35 103	14%

Le tableau des mouvements des emprunts matérialisés hors dettes rattachées au 31.12.2016 se détaille comme suit :

Emprunts	Capital initial	Taux	Date d'émission	Date d'échéance	Encours au 31/12/2015	Remboursements / Emissions	Encours au 31/12/2016
Emprunts obligataires	40 000				8 000	(4 000)	4 000
Amen Bank 2006	40 000	TMM+1%	01/01/2005 - 29/01/2017		8 000	(4 000)	4 000
Emprunts subordonnés	410 000				237 974	40 469	278 443
Amen Bank 2008 (1)	20 000	7%	01/05/2008 - 21/05/2023		10 666	(1 333)	9 333
Amen Bank 2008 (2)	20 000	7%	01/05/2008 - 21/05/2028		13 000	(1 000)	12 000
Amen Bank 2009 (1)	30 000	5%	30/09/2009 - 30/09/2024		17 994	(4 002)	13 992
Amen Bank 2009 (2)	30 000	TMM+0,85%	30/09/2009 - 30/09/2024		17 994	(0)	17 994
Amen Bank 2010	80 000	TMM+0,85%	01/08/2010 - 31/08/2025		53 320	(5 336)	47 984
Amen Bank 2011 (1)	40 500	6%	26/09/2011 - 25/09/2021		24 300	(4 050)	20 250
Amen Bank 2011 (2)	9 500	TMM+1%	27/09/2011 - 25/09/2021		5 700	(950)	4 750
Amen Bank 2012 (1)	40 000	TMM+1,3%	26/09/2012 - 17/09/2022		28 000	(4 000)	24 000
Amen Bank 2012 (2)	10 000	6,25%	27/09/2012 - 17/09/2022		7 000	(1 000)	6 000
Amen Bank 2014 catégories A fixes	38 800	7,35%	28/02/2015 - 27/02/2022		38 800	(7 760)	31 040
Amen Bank 2014 catégories B fixes	500	7,45%	28/02/2015 - 27/02/2022		500	20 200	20 700
Amen Bank 2014 catégories variable	20 700	TMM+1,9%	28/02/2015 - 27/02/2022		20 700	(20 300)	400
Amen Bank 2016 Catégories A	46 655	7,45%	21/09/2016 - 21/11/2021		-	46 655	46 655
Amen Bank 2016 Catégories B	23 345	7,50%	21/09/2016 - 21/11/2023		-	23 345	23 345
Emprunts sous seing privé	5 000				3 500	(500)	3 000
Emprunt sous seing privé	5 000	TMM+2%			3 500	(500)	3 000
Total	455 000				249 474	35 969	285 443

Le solde des ressources spéciales se subdivise comme suit au 31.12.2016 et au 31.12.2015 :

Description	31/12/2016	31/12/2015	Variation	%
Ressources budgétaires	6 500	6 404	96	1%
Ressources extérieures	615 791	648 439	(32 648)	(5%)
Total	622 291	654 843	(32 552)	(5%)

La ventilation des ressources extérieures par ligne, hors dettes rattachées se détaille comme suit :

Description	31/12/2016	31/12/2015	Variation	%
Lignes extérieures en dinars	579 743	611 311	(31 568)	(5%)
Ligne BIRD	795	795	-	0%
Ligne Italienne	9 757	12 650	(2 893)	(23%)
Ligne allemande "FOCR ED'S"	36	77	(41)	(53%)
Ligne CFD (mise à niveau)	17 081	16 958	123	1%
Ligne CFD restructuration financière	7 174	8 958	(1 784)	(20%)
Ligne Banque mondiale pour le financement. Micro et PME	7 227	8 000	(773)	(10%)
Ligne Espagnole (BCT 2002/7)	3 008	3 754	(746)	(20%)
Ligne AFD hôtellerie	46 478	52 028	(5 550)	(11%)
Ligne BEI investissement	407 367	426 936	(19 569)	(5%)
Ligne BM Efficacité Energétique	39 250	33 385	5 865	18%
Ligne BAD-MPME	5 000	5 000	-	0%
Ligne SANAD	31 815	37 600	(5 785)	(15%)
Ressources spéciales BQ mondiale efficacité énergétique	4 755	5 170	(415)	(8%)
Lignes extérieures en devises	31 971	33 061	(1 090)	(3%)
Ligne BEI en euro "BEI"	31 970	33 026	(1 056)	(3%)
Ligne KFW en euro	1	1	-	0%
Ligne Inter arabe	-	34	(34)	(100%)
Total	611 714	644 372	(32 658)	(5%)
Dettes rattachées	4 077	4 067	10	0%
Total	615 791	648 439	(2 893)	(0%)

La ventilation des emprunts et ressources spéciales selon la durée résiduelle se présente comme suit :

Description	<= 3 mois	Plus de 3 mois & moins d'un an	Plus d'un an & moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunts matérialisés	18 558	31 502	184 826	57 255	292 141
Emprunts matérialisés	11 860	31 502	184 826	57 255	285 443
Dettes rattachées	6 698	-	-	-	6 698
Ressources extérieures	11 370	41 891	356 373	206 157	615 791
Ressources extérieures en dinars	6 483	36 415	335 573	201 272	579 743
Ressources extérieures en devises	810	5 476	20 800	4 885	31 972
Dettes rattachées	4 077	-	-	-	4 077
Ressources budgétaires	2 965	347	1 638	1 550	6 500
Ressources budgétaires	2 931	347	1 638	1 550	6 466
Dettes rattachées	34	-	-	-	34
Total	32 893	73 740	542 837	264 962	914 432

La ventilation des emprunts et ressources spéciales selon la nature de la relation se présente comme suit :

Rubrique	Entreprises liées	Entreprises associées	Autres	Total
Emprunts matérialisés	-	76 588	215 553	292 141
Ressources budgétaires	-	-	6 500	6 500
Ressources extérieures	-	-	615 791	615 791
Total	-	76 588	837 844	914 432

Note 2-5. Autres passifs

Les autres passifs se subdivisent comme suit au 31.12.2016 et au 31.12.2015:

Description	31/12/2016	31/12/2015	Variation	%
Provision sur engagements par signature	1 703	1 311	392	30%
Autres provisions pour passifs et charges	2 699	2 092	607	29%
Provision pour passifs et charges	4 402	3 403	999	29%
Comptes d'attente et de régularisation	185 752	201 783	(16 031)	(8%)
Compte d'attente	2 158	2 688	(530)	(20%)
Compte de régularisation	(4)	(4)	-	0%
Créditeurs divers	161 802	182 973	(21 171)	(12%)
Créditeurs divers sur comptes de la compensation	102 736	127 769	(25 033)	(20%)
Dépôts du personnel	5 043	3 748	1 295	35%
Charges à payer	54 023	51 456	2 567	5%
Etat, impôts et taxes	19 254	14 422	4 832	34%
Autres	2 542	1 704	838	49%
Total autres passifs	190 154	205 186	(15 032)	(7%)

3- Note explicative sur le bilan- Capitaux propres

Les capitaux propres d'Amen Bank ont atteint 734 331 mDT au 31.12.2016 enregistrant ainsi une augmentation de 63 159 mDT par rapport au 31.12.2015.

Cette augmentation provient de :

* L'affectation du résultat de 2015 avec des dividendes distribués pour (26 888) mDT;

* Des mouvements sur fonds social et de retraite pour 41 mDT;

* Du résultat arrêté au 31.12.2016 pour 90 006 mDT.

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

	Capital social	Réserves légales	Réserve à Régime Spécial et réinvestissement	Réserves extraordinaires	Primes d'émission	Fond social et de retraite	Ecart de réévaluation	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Totaux
Solde au 31/12/2015	122 220	12 222	323 130	-	120 979	31 735	423	5	60 458	671 172
Affectation du résultat 2015	-	-	25 178	-	-	3 300	-	31 980	(60 458)	-
Distributions de dividendes	-	-	-	-	-	-	-	(26 888)	-	(26 888)
Augmentation du capital en numéraire	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Reclassements et autres variations (***)	5 093	-	-	-	-	-	-	(5 093)	-	-
Modifications comptables	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations sur fonds social	-	-	-	-	-	41	-	-	-	41
Résultat de l'exercice 2016	-	-	-	-	-	-	-	-	90 006	90 006
Solde au 31/12/2016	127 313	12 222	348 308	-	120 979	(*) 35 076	(**) 423	4	90 006	734 331

(*) La rubrique Fonds social et de retraite se détaille comme suit au 31.12.2016:

- Fonds social (utilisation remboursable) pour : 34 835 mDT
- Fonds de retraite (utilisation non remboursable) pour 241 mDT

(**) Le solde de la rubrique écart de réévaluation correspond à des réserves de réévaluation des immobilisations corporelles pour 423 mDT.

(***) Le capital social de la banque est porté de 122 220 000 dinars à 127 312 500 dinars, par incorporation de réserves et distribution de 1 008 500 actions gratuites conformément à la décision de l'AGE du 16/06/2016.

4 Notes explicatives sur l'état des engagements hors bilan

Note 4-1. Cautions, avals et autres garanties données

Le solde de cette rubrique s'élève au 31.12.2016 à 516 942 mDT contre 482 485 mDT au terme de l'exercice 2015 et se détaille comme suit :

Description	31/12/2016	31/12/2015	Variation	%
Cautions	457 570	427 352	30 218	7%
Avals	37 743	39 347	(1 604)	(4%)
Autres garanties données	21 629	15 786	5 843	37%
Total	516 942	482 485	34 457	7%

L'encours des cautions se détaille au 31.12.2016 comme suit :

Description	31/12/2016	31/12/2015	Variation	%
Cautions en faveur des banques	144 816	193 255	(48 439)	(25%)
Cautions en faveur des établissements financiers	20 178	20 178	-	0%
Cautions en faveur de la clientèle	292 576	213 919	78 657	37%

Total	457 570	427 352	30 218	7%
L'encours des avals se détaille au 31.12.2016 comme suit :				
Avals en faveur des banques locales	-	6 000	(6 000)	(100%)
Avals en faveur de la clientèle	37 743	33 347	4 396	13%
Total	37 743	39 347	(1 604)	(4%)

La ventilation des cautions par nature de la relation se présente comme suit:

Rubrique	Entreprises liées	Entreprises associées	Autres	Total
Cautions en faveur des banques	-	-	144 816	144 816
Cautions en faveur des établissements financiers	-	20 178	-	20 178
Cautions en faveur de la clientèle	-	15 043	277 533	292 576
Total	-	35 221	422 349	457 570

Note 4-2.Crédits documentaires

Les crédits documentaires sont passés de 245 703 mDT au 31.12.2015 à 339 146 mDT au 31.12.2016 et se détaillent comme suit :

Description	31/12/2016	31/12/2015	Variation	%
Crédits documentaires Import	208 925	185 372	23 553	13%
Crédits documentaires Export	130 221	60 331	69 890	116%
Total	339 146	245 703	93 443	38%

La ventilation des engagements liés aux crédits documentaires selon la nature de la relation se présente comme suit:

Rubrique	Entreprises liées	Entreprises associées	Autres	Total
Crédits documentaires Import	-	72 476	136 449	208 925
Crédits documentaires Export	-	-	130 221	130 221
Total	-	72 476	266 670	339 146

Note 4-3. Actifs donnés en garantie

Le solde de cette rubrique correspond à la valeur comptable des bons de trésors et des effets refinançables donnés par la banque en garantie du refinancement figurant au passif.

Le solde de cette rubrique se détaille au 31.12.2016 comme suit :

Description	31/12/2016	31/12/2015	Variation	%
Effets refinançables données en garantie	241 000	262 000	(21 000)	(8%)
BTA données en garantie	439 000	144 000	295 000	205%
Emprunt national donné en garantie	97 000	94 000	3 000	3%
Total	777 000	500 000	277 000	55%

Note 4-4.Engagements donnés

Les engagements donnés s'élève au 31.12.2016 à 245 930 mDT et se détaillent comme suit :

Description	31/12/2016	31/12/2015	Variation	%
Engagements de financement donnés	239 342	276 873	(37 531)	(14%)
Prêts interbancaires en devises confirmés et non encore livrés	-	20 225	(20 225)	(100%)

Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués	229 116	247 087	(17 971)	(7%)
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués à MT	205 663	192 014	13 649	7%
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués à LT	11 867	10 321	1 546	15%
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués en faveur des établissements bancaires et financières MT	2 500	-	2 500	100%
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués en faveur de la clientèle à CT	9 086	44 752	(35 666)	(80%)
Autorisation des crédits par carte	10 226	9 561	665	7%
Engagements sur Titres	6 588	9 380	(2 792)	(30%)
Participations non libérées	6 375	8 982	(2 607)	(29%)
Titres à recevoir	-	362	(362)	(100%)
Titres à livrer	213	36	177	495%
Total	245 930	286 253	(40 323)	(14%)

La ventilation des engagements donnés selon la nature des parties avec lesquelles les opérations sont conclues se présente comme suit:

Rubrique	Entreprises liées	Entreprises associées	Autres	Total
Engagements de financement donnés	-	-	239 342	239 342
Prêts interbancaires en devises confirmés et non encore livrés	-	-	-	-
Engagements de financement donnés	-	-	229 116	229 116
Autorisation de crédits par carte	-	-	10 226	10 226
Engagements sur titres	3 750	68	2 770	6 588
Participation non libérées	3 750	68	2 557	6 375
Titres à recevoir	-	-	-	-
Titres à livrer	-	-	213	213
Total	3 750	68	242 112	245 930

Note 4-5.Engagement de Financement reçus

Le solde de cette rubrique correspond aux placements en devises de la clientèle confirmés et non encore livrés. Cette rubrique accuse un solde de 11 499 mDT au 31.12.2016 et se détaillent comme suit :

Description	31/12/2016	31/12/2015	Variation	%
Engagements de financement reçus	11 499	45 494	(33 995)	(75%)
Auprès des établissements bancaires	11 499	45 494	(33 995)	(75%)
Auprès des établissements financiers	-	-	-	-
Auprès des assurances	-	-	-	-
Auprès de la clientèle	-	-	-	-
Total	11 499	45 494	(33 995)	(75%)

La ventilation des engagements reçus selon la nature des parties avec lesquelles les opérations sont conclues se présente comme suit :

Rubrique	Entreprises liées	Entreprises associées	Autres	Total
Engagements de financement reçus	-	-	11 499	11 499
Auprès des établissements bancaires	-	-	11 499	11 499

Auprès des établissements financiers	-	-	-	-
Auprès des assurances	-	-	-	-
Auprès de la clientèle	-	-	-	-
Total	-	-	11 499	11 499

Note 4-6.Garanties Reçues

L'encours des garanties reçues s'élève au 31.12.2016 à 3 467 728 mDT contre 3 424 934 mDT au terme de l'exercice 2015. Cet encours correspond aux garanties admises prises en compte conformément aux dispositions de la circulaire BCT 91-24 et ce dans la limite de l'engagement.

Description	31/12/2016	31/12/2015	Variation	%
Garanties reçues de l'Etat	97 591	85 820	11 771	14%
Garanties reçues des autres Etablissements bancaires, financiers et de l'assurance	9 722	12 803	(3 081)	(24%)
Garanties reçues de la clientèle	3 360 415	3 326 311	34 104	1%
Total	3 467 728	3 424 934	42 794	1%

La répartition des garanties reçues de la clientèle de la banque au 31.12.2016 par classe de risque et par nature de garanties se présente comme suit :

Classe	Garanties réelles	Garanties reçues de l'Etat	Garanties reçues / Etablissements bancaires	Actifs financiers	Garanties reçues / assurances	Autres	Total des garanties reçues
Classe 0	1 397 809	74 544	7 361	39 809	1 269	3 355	1 524 147
Classe 1	1 371 814	12 002	892	27 437	167	589	1 412 901
Classe 2	45 717	584	-	-	-	248	46 549
Classe 3	29 026	1 889	-	240	33	1 180	32 368
Classe 4	434 595	8 572	-	375	-	208	443 750
Classe 5	8 013	-	-	-	-	-	8 013
Total	3 286 974	97 591	8 253	67 861	1 469	5 580	3 467 728

Note sur les opérations de change

Les opérations de change au comptant non dénouées à la date du 31.12.2016 s'élèvent à 19 795 mDT se présentent comme suit:

Description	31/12/2016	31/12/2015	Variation	%
Devises vendues au comptant à livrer	(46 013)	(30 849)	(15 164)	49%
Devises achetées au comptant à recevoir	65 808	41 126	24 682	60%
Total	19 795	10 277	9 518	93%

Les opérations de change au à terme contractées à des fins de couverture et non dénouées à la date du 31.12.2016 s'élèvent à 562 709 mDT se présente comme suit:

Description	31/12/2016	31/12/2015	Variation	%
Devises vendues à terme à livrer	(123 956)	(156 005)	32 049	(21%)
Devises achetées à terme à recevoir	686 665	661 766	24 899	4%
Total	562 709	505 761	56 948	11%

5- Notes explicatives sur l'état de Résultat

Note 5-1. Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés ont totalisé en 2016 un montant de 433 030 mDT. Leur détail se présente comme suit :

Description	31/12/2016	31/12/2015	Variation	%
Opérations avec les établissements bancaires et financiers et la BCT	9 051	9 967	(916)	(9%)
Opérations avec la clientèle	409 394	418 762	(9 367)	(2%)
Autres intérêts et revenus assimilés	14 585	17 075	(2 490)	(15%)
Différentiel d'intérêt sur opérations de change	6 501	8 004	(1 503)	(19%)
Commissions à caractère d'intérêt	8 084	9 071	(987)	(11%)
Total	433 030	445 804	(12 773)	(3%)

Note 5-2. Commissions en produits

Description	31/12/2016	31/12/2015	Variation	%
Chèques effets, virements, tenue et autres moyens de paiement	46 043	40 428	5 615	14%
Opérations sur placement et titres	2 588	2 734	(146)	(5%)
Opérations de change	1 704	1 823	(119)	(7%)
Opérations de commerce extérieur	4 733	5 147	(414)	(8%)
Gestion, étude et engagement	10 587	8 153	2 434	30%
Opérations monétiques et de banque directe	12 477	10 411	2 066	20%
Bancassurance	2 433	2 168	265	12%
Autres commissions	1 322	889	432	49%
Total	81 886	71 753	10 133	14%

Note 5-3. Gain net sur portefeuille titres commercial et opérations financières

Les gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières se détaillent comme suit en 2016 et 2015 :

Description	31/12/2016	31/12/2015	Variation	%
Gain net sur titres de transaction	1 650	36	1 614	4483%
Gain net sur titres de placement	28 938	45 747	(16 809)	(37%)
Gain net sur opérations de change	19 212	17 038	2 174	13%
Total	49 800	62 821	(13 021)	(21%)

Le gain net sur titres de placement se détaille comme suit :

Description	31/12/2016	31/12/2015	Variation	%
Titres de placement à revenu fixe	28 347	46 083	(17 736)	(38%)
Intérêts et revenus assimilés sur les BTA de placement	15 421	34 766	(19 345)	(56%)
Intérêts et revenus assimilés sur les emprunts obligataires de placement	12 926	11 317	1 609	14%
Titres de placement à revenu variable	591	(336)	927	(276%)
Dividendes sur les titres de placement	413	348	65	19%

Plus values de cession	456	732	(276)	(38%)
Moins values de cession des titres de placement	(281)	(224)	(57)	25%
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de placement	(460)	(1 376)	916	(67%)
Reprise sur provisions pour dépréciation des titres de placement	463	184	279	152%
Total	28 938	45 747	(16 809)	(37%)

Le gain net sur opérations de change se présente comme suit :

Description	31/12/2016	31/12/2015	Variation	%
Gain net sur opérations de change BBE	3 356	2 843	513	18%
Gain net sur opérations de change en compte	15 747	14 104	1 643	12%
Autres résultats nets de change	109	91	18	20%
Total	19 212	17 038	2 174	13%

Le montant des intérêts sur les bons de trésor reclassé vers les titres d'investissement s'élève à 27 347 mDT. Par ailleurs le montant de la décôte s'élève à 1 820 mDT et celui de la prime s'élève à 368 mDT, ont été reclassés vers la rubrique PR6/CH5.

Note 5-4. Revenus du portefeuille d'investissement

Les revenus du portefeuille investissement ont totalisé en 2016 un montant de 57 007 mDT contre 21 996 mDT en 2015. Leur détail se présente comme suit :

Description	31/12/2016	31/12/2015	Variation	%
Intérêts et revenus assimilés sur titres d'investissement	43 184	11 691	31 493	269%
Dividendes et revenus assimilés sur titres de participation, entreprises liées, entreprises associées et co-entreprises	13 671	11 020	2 651	24%
Dividendes et revenus assimilés sur parts dans les participations avec convention de rétrocession	152	(715)	868	(121%)
Total	57 007	21 996	35 011	159%

Les intérêts et revenus assimilés sur titres d'investissement se présentent comme suit :

Description	31/12/2016	31/12/2015	Variation	%
Intérêts et revenus assimilés sur bons de trésor	32 363	2 320	30 043	1295%
Intérêts et revenus assimilés sur fonds gérés	10 436	9 307	1 129	12%
Intérêts et revenus assimilés sur emprunts obligataires	49	64	(15)	(24%)
Intérêts et revenus assimilés sur titres participatifs	336	-	336	100%
Total	43 184	11 691	31 493	269%

Note 5-5. Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées ont totalisé en 2016 un montant de 319 880 mDT. Leur détail se présente comme suit :

Description	31/12/2016	31/12/2015	Variation	%
Intérêts encourus et charges assimilées	(277 779)	(303 551)	25 772	(8%)
Opérations avec les établissements bancaires et financiers et BCT	(36 533)	(41 257)	4 724	(11%)
Opérations avec la clientèle	(211 352)	(228 416)	17 064	(7%)
Emprunts et ressources spéciales	(29 894)	(33 878)	3 984	(12%)
Autres intérêts et charges	(42 101)	(35 649)	(6 452)	18%
Différentiel d'intérêt sur opérations de change	(29 702)	(22 640)	(7 062)	31%
Commissions de couverture contre le risque de change et autres commissions sur les lignes extérieures	(12 399)	(13 009)	610	(5%)
Total	(319 880)	(339 200)	19 320	(6%)

Note 5-6. Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeur sur créances, hors bilan et passifs

Le coût du risque relatif aux créances, autres éléments d'actifs et passifs a totalisé en 2016 un montant de 85 707 mDT, enregistrant une baisse de 2 563 mDT par rapport à l'exercice 2015. Son détail se présente comme suit :

Description	31/12/2016	31/12/2015	Variation	%
Dotations aux provisions sur créances douteuses	(79 219)	(68 213)	(11 006)	16%
Dotations aux provisions collectives Cir BCT 2012-02	(9 850)	(15 135)	5 285	(35%)
Dotations aux provisions additionnelles sur créances Cir BCT 2013-21	(31 851)	(19 099)	(12 752)	67%
Dotations aux provisions sur autres éléments d'actifs & autres risques et charges	(16 473)	(6 432)	(10 041)	156%
Total dotations	(137 393)	(108 879)	(28 514)	26%
Pertes sur créances	(54 476)	(79 386)	24 910	(31%)
Total dotations et pertes sur créances	(191 869)	(188 265)	(3 604)	2%
Reprises de provisions sur créances douteuses	16 222	13 936	2 286	16%
Reprises de provisions sur créances additionnelles Cir BCT 2013-21	16 426	5 592	10 834	194%
Reprise de provision sur créances additionnelles Cir BCT 2013-21 suite aux radiations et cessions	2 708	6 872	(4 164)	(61%)
Reprises de provisions sur créances cédées et radiées	34 948	47 608	(12 660)	(27%)
Reprise de provisions sur autres éléments d'actifs & autres risques et charges	17 048	955	16 093	1685%
Reprise d'agios réservés sur créances cédées et radiées	18 810	25 032	(6 222)	(25%)
Total Reprises	106 162	99 995	6 167	6%
Total des reprises et des récupérations sur créances	106 162	99 995	6 167	6%
Total	(85 707)	(88 270)	2 563	(3%)

Note 5-7. Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeur sur portefeuille d'investissement

Les dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement ont totalisé en 2016 un montant de 1 243 mDT, enregistrant une variation de 4 057 mDT par rapport à l'exercice 2015. Leur détail se présente comme suit:

Description	31/12/2016	31/12/2015	Variation	%
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres d'investissement	(5 590)	(9 015)	3 425	(38%)
Reprise de provision pour dépréciation des titres d'investissement	1 765	622	1 143	184%
Plus value sur cession sur titres d'investissement	910	3 027	(2 117)	(70%)
Etalement de la prime et de la décote sur BTA d'investissement	1 672	66	1 606	2433%
Total	(1 243)	(5 300)	4 057	(77%)

Note 5-8.Charges opératoires d'exploitation

Les charges opératoires ont totalisé en 2016 un montant de 108 652 mDT, en hausse de 10 462 mDT par rapport à 2015. Leur détail se présente comme suit :

Description	31/12/2016	31/12/2015	Variation	%
Frais du personnel	(81 852)	(73 842)	(8 010)	11%
Rémunération du personnel	(62 583)	(57 206)	(5 377)	9%
Charges sociales	(15 129)	(12 922)	(2 207)	17%
Impôts sur salaires	(1 173)	(998)	(175)	18%
Autres charges liées au personnel	(2 967)	(2 716)	(251)	9%
Charges générales d'exploitation	(19 870)	(17 945)	(1 925)	11%
Frais d'exploitation non bancaires	(9 021)	(7 595)	(1 426)	19%
Autres charges d'exploitation	(10 849)	(10 350)	(499)	5%
Dotations aux amortissements	(6 930)	(6 403)	(527)	8%
Total	(108 652)	(98 190)	(10 462)	11%

Note 5-9.Solde en gain résultant des autres éléments ordinaires

Le solde en gain résultant des autres éléments ordinaires se présente comme suit en 2016 et 2015 :

Description	31/12/2016	31/12/2015	Variation	%
Plus values sur cession des immobilisations	105	96	9	9%
Moins values sur cession des immobilisations	(194)	-	(194)	100%
Autres résultats exceptionnels	1 046	(1 476)	2 522	(171%)
Total	957	(1 380)	2 337	(169%)

Note 5-10. Solde en gain résultant des autres éléments extra-ordinaires

Le solde en gain résultant des autres éléments extra-ordinaires se présente comme suit :

Description	31/12/2016	31/12/2015	Variation	%
Contribution conjoncturelle	(6 381)	-	(6 381)	0%
Total	(6 381)	-	(6 381)	0%

Note 5-11. Résultat par action

Le résultat de base par action au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 est de 3,535 dinars contre 2,473 dinars au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Description	31/12/2016	31/12/2015	Variation
Résultat net en mDT	90 006	60 458	29 548
Nombre moyen d'actions	25 462 500	24 444 000	1 018 500
Résultat de base par action (en DT)	3,535	2,473	1,062
Résultat dilué par action (en DT)	3,535	2,473	1,062

Le capital est porté de 122 220 000 dinars à 127 312 500 dinars, par incorporation de réserves et distribution de 1 008 500 actions gratuites conformément à l'AGE du 16/06/2016. De ce fait, le résultat par action est calculé par rapport au nombre total d'actions en circulation au 31 décembre 2016, y compris les actions gratuites, comme si ces actions existaient depuis le début de l'année.

Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat dilué par action a été calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires majoré du nombre moyen pondéré d'actions nouvellement émises lors de la conversion en actions ordinaires de toutes les actions potentielles dilutives.

6- Notes explicatives sur l'état de flux de trésorerie

L'état des flux de trésorerie est établi dans le but de faire ressortir les mouvements de liquidité de la banque à travers ses activités d'exploitation, d'investissement et de financement et à travers d'autres facteurs pouvant affecter sa liquidité et sa solvabilité.

La trésorerie de la banque qui est composée de l'ensemble des liquidités et équivalents de liquidités est passée de -836 511 mDT à -693 532 mDT enregistrant une hausse de 142 979 mDT soit 17,09%. Cette hausse est expliquée par des flux de trésorerie d'exploitation de 744 274 mDT et des flux de financement de -24 296 mDT et par des flux de trésorerie d'investissement de -576 999 mDT.

L'examen de ces trois flux fait ressortir les principales constatations suivantes :

Note 6-1. Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation

Le flux de trésorerie affecté aux activités d'exploitation est établi à 744 274 mDT au 31 décembre 2016. Il s'explique notamment par :

Flux nets positifs :

- * Le flux net des produits encaissés par rapport aux charges décaissées d'exploitation pour 209 340 mDT;
- * La variation des dépôts auprès des établissements bancaires et financiers nets de retraits pour 404 319 mDT.
- * La variation des prêts à la clientèle nets de remboursement pour 333 310 mDT.
- * Les décaissements nets sur titres de placement pour 11 919 mDT;
- * Les flux de trésorerie affectés aux autres activités d'exploitation 28 138 mDT ;

Flux nets négatifs :

- * La variation des dépôts de la clientèle nets de retraits pour -32 709 mDT ;
- * Les décaissements nets effectués pour le compte du personnel et des créiteurs divers pour -205 748 mDT;
- * Les décaissements au titre de l'impôt sur les bénéfices pour -4 295 mDT ;

Note 6-2. Flux de trésorerie net affectés aux activités d'investissement

Le flux de trésorerie affecté aux activités d'investissement est établi à -576 999 mDT au 31 décembre 2016. Il s'explique notamment par :

- * La variation des intérêts et dividendes pour -10 791 mDT ;
- * Les flux nets sur portefeuille investissement -555 901 mDT;
- * Les flux nets liés à l'acquisition et à la cession d'immobilisation -10 307 mDT ;

Note 6-3. Flux de trésorerie net affectés aux activités de financement

Le flux de trésorerie affecté aux activités de financement est établi à -24 296 mDT au 31 décembre 2016. Il s'explique notamment par :

Flux nets positifs:

- * L'émission d'emprunts nets de remboursements pour 35 969 mDT.
- * La variation des ressources spéciales pour 33 418 mDT ;
- * Le mouvement du fonds social de 41 mDT.

Flux nets négatifs:

- * Le versement des dividendes pour -26 888 mDT.

Note 6-4. Liquidités et équivalents de liquidités :

Cette rubrique est composée principalement des encaisses en dinars et en devises, des avoirs auprès de la banque centrale et du centre des chèques postaux, des avoirs à vue auprès des établissements bancaires, des prêts et emprunts interbancaires effectués pour une période inférieure à trois mois et du portefeuille titres de transaction.

Ces liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent au 31 décembre 2016 à -693 532 mDT contre -836 511 mDT au 31 décembre 2015.

Le rapprochement des liquidités et équivalents de liquidités au 31.12.2016 s'est établi comme suit :

Description	2 016	2 015
Actifs	190 346	172 913
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	107 721	107 781
Créances sur les Etablissements bancaires et financiers	28 973	51 212
Créances sur les Etablissements bancaires < 90 jours	20 649	26 933
Créances sur les Etablissements financiers < 90 jours	8 323	24 279
Titres de transaction	53 650	13 920
Passifs	(883 878)	(1 009 424)
Banque centrale, CCP	(817 733)	(500 194)
Comptes débiteurs auprès de la BCT	(40 733)	(17)
Emprunts auprès de la BCT	(777 000)	(500 000)
Dépôts et avoirs sur les Etablissements bancaires et financiers	(66 145)	(509 230)
Dépôts et avoirs sur les Etablissements bancaires < 90 jours	(61 044)	490 658
Dépôts et avoirs sur les Etablissements financiers <90 jours	(5 101)	(18 572)
Liquidités et équivalents de liquidités en fin de période	(693 532)	(836 511)

7- Autres notes

Identification des parties liées

Les personnes suivantes sont considérées comme étant des parties liées conformément à la norme comptable NCT 39 :

- La société PGI Holding du fait qu'elle détient 20,31% du capital de AMEN BANK;
- La société COMAR du fait qu'elle détient directement dans Amen Bank 27,93% des droits de vote;
- La société PARENIN du fait qu'elle détient 4,66% du capital de AMEN BANK;
- Les sociétés contrôlées par Amen Bank ou sur lesquelles celle-ci exerce une influence notable ;
- Les membres du Conseil de surveillance de Amen Bank, les membres du directoire ainsi que les membres proches de leurs familles.

Description des transactions réalisées avec les parties liées au cours de 2016.

Société «PGI Holding»

• Amen Bank loue auprès de la société PGI Holding une partie du rez-de-chaussée de l'immeuble sis au 150, avenue de la liberté, Tunis. Le montant du loyer au titre de l'exercice 2016 s'élève à 129 mDT (HT).

• Amen Bank participe à une quote-part des frais relatifs aux moyens matériels, humains et informatiques et engagés par PGI holding dans le but de favoriser l'échange, le développement et à assurer l'assistance des différentes sociétés du Groupe. La quote-part d'Amen Bank dans le cadre de cette convention est fixée à 0,5% du chiffre d'affaire de cette dernière sans dépasser la somme de 160 mDT (HT) par an. Le montant des frais au titre de l'exercice 2016 est de 160 mDT (HT).

Société «COMAR»

Amen Bank a réalisé avec la société COMAR les conventions et opérations suivantes:

- 1- Le total des engagements de la société COMAR auprès d'Amen Bank s'élève à 515 mDT
- 2- Des contrats de location en vertu desquels COMAR occupe trois locaux d'Amen Bank. Les revenus de ces immeubles au titre de 2016 s'élèvent à 22 mDT (HT).
- 3- Diverses polices d'assurance détaillées comme suit :

- Des polices d'assurance auto, multi garanties, vol, matériel informatique et monétique dont la prime annuelle globale au titre de l'exercice 2016 s'élève à 1 055 mDT;

- Des polices d'assurance maladie, invalidité et décès au profit de son personnel. Le montant global des cotisations versées à la COMAR au titre de 2016 s'élève à 2 406 mDT (HT).

Société « PARENIN »

Le total des engagements de la société PARENIN auprès d'Amen Bank s'élève à 43 248 mDT.

Société «SICAR Amen»

La banque a réalisé avec la société SICAR Amen dans laquelle elle détient 88,20% du capital les conventions et opérations suivantes :

1- Dix neuf (19) conventions de gestion de fonds portant sur un encours confié de 264 312 mDT. La commission de gestion au titre de 2016, calculée sur la base d'un taux annuel de 1% des montants gérés, s'élève à 2 632 mDT (HT).

2- En vertu d'une convention de gestion en date du 18 juin 1999, "Amen Bank" est chargée de la gestion financière, administrative et commerciale de la société "SICAR Amen". En contrepartie de ces services, la banque perçoit les rémunérations suivantes:

- une rémunération annuelle forfaitaire de 50 mDT hors taxes;
- une commission fixe de 500 dinars hors taxes par dossier de participation présenté au Conseil d'Administration. Cette commission est portée à 4 mDT hors taxes (avenant 2007) si le dossier est transmis pour déblocage effectif;
- un intéressement représentant 7% hors taxes de la plus-value réalisée sur le portefeuille.

La rémunération au titre de l'exercice 2016, s'élève à 108 mDT (HT).

Société «Tunisie Leasing»

La banque a réalisé avec la société Tunisie Leasing dans laquelle elle détient 32,48% du capital les opérations suivantes :

- Le total des engagements de la société Tunisie Leasing auprès d'Amen Bank s'élève à 40 944 mDT ;
- L'encours des emprunts bancaires octroyés par l'Amen Bank au profit de Tunisie Leasing enregistre un encours de 21 248 mDT ;
- Tunisie Leasing a enregistré dans son hors bilan une dette d'un montant de 883 mDT correspondant au reliquat du montant de la participation d'Amen Bank, pour le compte de Tunisie Leasing, à l'augmentation du capital de Maghreb Leasing Algérie (MLA).

Ce montant, considéré comme un prêt, est redevable sur une période de cinq ans.

Société «Le recouvrement»

La banque a conclu en date du 1er janvier 2007 avec la société "Le Recouvrement" dans laquelle elle détient 99,88% du capital, une convention de gestion comptable et fiscale. En vertu de cette convention, "Amen Bank" est chargée de la tenue de la comptabilité, de l'arrêté des comptes, de la préparation de la liasse de consolidation et de la préparation des déclarations fiscales de la société "Le Recouvrement". En contrepartie de ses services, la banque perçoit une rémunération annuelle de 1 500 dinars (HT).

Au cours de 2016, "Amen Bank" a procédé à la cession de créances au profit de la société "Le Recouvrement", totalisant 50 377 mDT et totalement couvertes par des provisions et des agios réservés et ce, soit un dinar par créance. Cette opération n'a pas eu d'effet sur le résultat de l'exercice.

Société «Tunisys»

La société a réalisé avec la société Tunisys, dans laquelle elle détient 29,85% du capital, des opérations suivantes :

1. La société Tunisys a contracté un crédit auprès d'AMEN BANK pour un montant de 500 mDT l'encours du crédit s'élève au 31 Décembre 2016 à 139 mDT .Les charges financières supportées par la société au cours de l'exercice 2016 se sont élevées à 14 mDT.

2. Amen Bank s'est portée caution personnelle et solidaire de la société au titre de cautionnements relatifs à trois marchés et ce pour des montants respectifs de 20 mDT, 8 mDT et 24 mDT, qui ont été bloqués par la Banque.

3. Amen Bank a réalisé des opérations d'acquisition, d'entretien et de maintenance de matériel informatique, au cours de l'exercice 2016, pour un montant de 1 027 mDT.

Société «Amen Finance Company » :

Une convention de gestion a été conclue avec la société AMEN FINANCE COMPANY dans laquelle la banque détient 30% du capital et ayant des dirigeants communs. En vertu de cette convention, AMEN BANK se charge de l'exécution de l'ensemble des tâches relatives à la gestion financière, administrative et commerciale des fonds que la société AMEN FINANCE COMPANY lui confie. En contrepartie des prestations effectuées, AMEN BANK perçoit une rémunération annuelle fixe de 30 mDT hors taxes, ainsi qu'une rémunération fixe de 5 mDT hors taxes par dossier de participation présenté au conseil d'administration.

Le montant des revenus constaté par Amen Bank au titre de l'exercice 2016 s'élève à 30 mDT.

Société «EL IMRANE»

AMEN BANK a réalisé avec la société EL IMRANE, dans laquelle elle détient 30% un total engagement qui s'élève à 17 889 mDT au 31.12.2016.

SICAVs:

En vertu des conventions de dépositaire conclues avec SICAV Amen Première et SICAV Amen, les rémunérations revenant à l'Amen Bank au titre de l'exercice 2016 se détaillent comme suit:

		Sicav Amen	Amen première Sicav
Actif net au 31/12/2016 en mDT		52 633	185 165
Commission de dépositaire	Taux	0,07% TTC DE L'ACTIF NET	0,07% TTC DE L'ACTIF NET
	Minimum	7 080 DT TTC	7 080 DT TTC
	Max	29 500 DT TTC	29 500 DT TTC
	Montant Annuel Perçu	25 000 DT HT	25 000 DT HT
Commission de distribution	Taux	0,59% TTC DE L'ACTIF NET	0,59% TTC DE L'ACTIF NET
	Montant Annuel Perçu	234 167 DT HT	989 101 DT HT

OBLIGATIONS ET ENGAGEMENTS DE LA SOCIETE ENVERS SES DERIGEANTS

Les obligations et engagements d'Amen Bank envers ses dirigeants (y compris les charges sociales y afférentes), tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 se présentent comme suit (en TND):

	Président du conseil de surveillance		Membres du conseil de surveillance & des différents comités	
	Charge 2016	Passif au 31/12/2016	Charge 2016	Passif au 31/12/2016
Avantages à court terme	300 000	-	320 000	525 000
Avantages postérieurs à l'emploi				
Autres avantages à long terme				
Indemnités de fin de contrat de travail				
Paiements en actions				
Total	300 000	-	320 000	525 000

	Président du Directoire			Membres du Directoire		
	Charge 2016	Charges sociales 2016	Passif au 31/12/2016	Charge 2016	Charges sociales 2016	Passif au 31/12/2016

Avantages à court terme	775 812	175 215	831 085	1 680 521	384 545	1 709 531
Avantages postérieurs à l'emploi						
Autres avantages à long terme						
Indemnités de fin de contrat de travail						
Paievements en actions						
Tota	775 812	175 215	831 085	1 680 521	384 545	1 709 531

Note 7-2. Ratio de liquidité à court terme « LCR »

Le nouveau ratio de liquidité à court terme « le LCR » est entré en exploitation depuis janvier 2016 en application de la circulaire BCT 2014-14 du 10 novembre 2015, il mesure le taux de couverture des sorties nettes de trésorerie (sur 30 jours) par les actifs liquides de la banque.

A la fin du 31 décembre 2016, le ratio de liquidité à court terme LCR pour le mois de janvier 2017 s'est établi à 103,2% en dépassement par rapport au niveau réglementaire de 80,00% fixé par la BCT pour 2017.

Note 7-3. Événements postérieurs à la date de clôture

Aucun événement significatif n'est parvenu postérieurement au 31/12/2016.

Les présents états financiers sont autorisés pour publication par le Conseil de surveillance du 24/03/2017. En conséquence, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

Messieurs les actionnaires d'Amen Bank,

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers d'Amen Bank relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2016, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

I. Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers d'Amen Bank, comprenant le bilan et l'état des engagements hors bilan arrêtés au 31 décembre 2016, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de **734 331 KDT**, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à **90 006 KDT**.

1. Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2. Responsabilité des commissaires aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

3. Opinion sur les états financiers

A notre avis, les états financiers de l'Amen Bank sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la banque au 31 décembre 2016, ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

II. Rapport sur les vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Directoire sur la gestion de l'exercice.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la banque à la réglementation en vigueur.

Tunis, le 03 Avril 2017

Les commissaires aux comptes

F.M.B.Z KPMG TUNISIE

FINOR

Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI

Walid BEN SALAH

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

Messieurs les actionnaires d'Amen Bank,

En application des articles 43 et 62 de la loi n° 2016-48 relative aux banques et aux établissements financiers et de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et les opérations réalisées au cours de l'exercice 2016.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte in fine dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Conventions nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016 :

- 1 Une nouvelle convention de gestion de fonds a été conclue le 24 Mars 2016 avec la société "SICAR Amen" dans laquelle "Amen Bank" détient **88,20%** du capital. Cette convention porte sur la gestion d'un fonds d'une valeur de **34 MDT**. En contrepartie, "SICAR Amen" perçoit une commission de gestion annuelle calculée sur la base d'un taux de **1%** sur le fonds géré.

La commission de gestion au titre de 2016, calculée sur la base d'un taux annuel de 1% des montants gérés, s'élève à **262 KDT** (HT).

Cette convention a été autorisée par le Conseil de Surveillance réuni le 28 Janvier 2016.

- 2 Une nouvelle convention de gestion de fonds a été conclue le 24 Mars 2016 avec la société "SICAR Amen" dans laquelle "Amen Bank" détient **88,20%** du capital. Cette convention porte sur la gestion d'un fonds d'une valeur de **11.150 KDT** et, en date du 16 Mai 2016, elle a fait l'objet d'un avenant, en vertu duquel le montant initialement fixé a été ramené à un montant global de **4.850 KDT**. En contrepartie, "SICAR Amen" perçoit une commission de gestion annuelle calculée sur la base d'un taux de **1%** sur le fonds géré.

La commission de gestion au titre de 2016, calculée sur la base d'un taux annuel de 1% des montants gérés, s'élève à **37 KDT** (HT).

Cette convention a été autorisée par le Conseil de Surveillance réuni le 28 Janvier 2016.

- 3 Une nouvelle convention de gestion de fonds a été conclue le 16 Mai 2016 avec la société "SICAR Amen" dans laquelle "Amen Bank" détient **88,20%** du capital. Cette convention porte sur la gestion d'un fonds d'une valeur de **6 MDT**. En contrepartie, "SICAR Amen" perçoit une commission de gestion annuelle calculée sur la base d'un taux de **1%** des fonds gérés.

La commission de gestion au titre de 2016, calculée sur la base d'un taux annuel de 1% des montants gérés, s'élève à **35 KDT** (HT).

Cette convention a été autorisée par le Conseil de Surveillance réuni le 28 Janvier 2016.

4 Au cours de 2016, "Amen Bank" a procédé à la cession de créances au profit de la société "Le Recouvrement", totalisant **50 377 KDT** et totalement couvertes par des provisions et des agios réservés. Le prix de cession est fixé au dinar symbolique par créance.

5 Au cours de 2016, "Amen Bank" a supporté sa quote-part dans une mission d'assistance et d'accompagnement à la préparation des états financiers consolidés de "Amen Group" au titre des exercices 2013, 2014 et 2015.

La charge supportée à ce titre, s'élève à **54 KDT** (HT).

II. Opérations réalisées relatives à des conventions conclues au cours des exercices antérieurs :

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016 :

Société «PGI Holding»

"Amen Bank" a réalisé avec la société "PGI Holding" qui détient **20,31%** du capital de la banque, les conventions et opérations suivantes :

1 "PGI Holding" fournit des moyens matériels, humains et informatiques dans le but d'assister la banque dans le domaine du développement, le domaine informatique et en matière juridique.
En contrepartie de ces services, "PGI Holding" perçoit une rémunération annuelle égale à 0,5% du chiffre d'affaires de la banque avec un plafond de 150 KDT hors taxes. Au cours de 2016, cette convention a fait l'objet d'un avenant ramenant le plafond à 160 KDT hors taxes.

Le montant des frais supportés par la banque au titre de l'exercice 2016, s'élève à **160 KDT** (HT).

2 "Amen Bank" loue auprès de la société "PGI Holding" une partie du rez-de-chaussée de l'immeuble sis au n°150, avenue de la liberté, Tunis. Le montant du loyer au titre de l'exercice 2016 s'élève à **129 KDT** (HT).

Société «COMAR»

"Amen Bank" a réalisé avec la société "COMAR" qui détient **27,93%** du capital de la banque, les conventions et opérations suivantes :

1 Des contrats de location en vertu desquels "COMAR" occupe trois locaux, propriétés de "Amen Bank". Les revenus de loyers de ces immeubles au titre de l'exercice 2016 s'élèvent à **22 KDT** (HT).

2 Diverses polices d'assurance détaillées comme suit :

- Des polices d'assurance auto, multi garanties, vol, matériel informatique et monétique dont la prime annuelle globale au titre de l'exercice 2016 s'élève à **1 055 KDT**;
- Des polices d'assurance maladie, invalidité et décès au profit du personnel de la banque. Le montant global des cotisations versées à la "COMAR" au titre de l'exercice 2016, s'élève à **2 406 KDT**.

Société «SICAR Amen»

La banque a réalisé avec la société "SICAR Amen" dans laquelle elle détient **88,20%** du capital les conventions et opérations suivantes :

- 1 Seize (16) conventions de gestion de fonds portant sur un encours confié de **219 462 KDT**. La commission de gestion au titre de 2016, calculée sur la base d'un taux annuel de **1%** des montants gérés, s'élève à **2 298 KDT** (HT).
- 2 En vertu d'une convention de gestion en date du 18 juin 1999, "Amen Bank" est chargée de la gestion financière, administrative et commerciale de la société "SICAR Amen". En contrepartie de ces services, la banque perçoit les rémunérations suivantes :
- Une rémunération annuelle forfaitaire de **50 KDT** hors taxes ;
 - Une commission fixe de 500 dinars hors taxes par dossier de participation présenté au Conseil d'Administration. Cette commission est portée à **4 KDT** hors taxes (avenant 2007) si le dossier est transmis pour déblocage effectif ;
 - Un intéressement représentant 7% hors taxes de la plus-value réalisée sur le portefeuille.

La rémunération au titre de l'exercice 2016, s'élève à **108 KDT** (HT).

Société «Le recouvrement»

La banque a conclu en date du 1^{er} janvier 2007 avec la société "Le recouvrement" dans laquelle elle détient **99,88%** du capital, une convention de gestion comptable et fiscale. En vertu de cette convention, "Amen Bank" est chargée de la tenue de la comptabilité, de l'arrêté des comptes, de la préparation de la liasse de consolidation et de la préparation des déclarations fiscales de la société "Le recouvrement". En contrepartie de ses services, la banque perçoit une rémunération annuelle de **1 500 dinars** (HT).

Société «Tunisys»

Amen Bank a réalisé avec la société "Tunisys", dans laquelle elle détient **29,85%** du capital, des opérations d'acquisition, d'entretien et de maintenance de matériel informatique au cours de l'exercice 2016 pour un montant total décaissé de **1 027 KDT** (HT).

SICAVs

En vertu des conventions de dépositaire conclues avec "SICAV Amen Première" et "SICAV Amen", les rémunérations revenant à l'Amen Bank au titre de l'exercice 2016 se détaillent comme suit :

OPCVM	Fonctions de	Base de rémunération	Commission 2016 (Hors TVA)
SICAV Amen première	Dépositaire	Rémunération variable en fonction du montant de l'actif net et plafonnée à 25 KDT HT	25 KDT
	Distributeur	0,5% de l'actif net HT	989 KDT
SICAV Amen	Dépositaire	Rémunération variable en fonction du montant de l'actif net et plafonnée à 25 KDT HT	25 KDT
	Distributeur	0,5% de l'actif net HT	234 KDT

Société «AMEN FINANCE COMPANY»

Une convention de gestion a été conclue avec la société "AMEN FINANCE COMPANY" dans laquelle la banque détient **30%** du capital et ayant des dirigeants communs. En vertu de cette convention, "AMEN BANK" se charge de l'exécution de l'ensemble des tâches relatives à la gestion financière, administrative et commerciale des fonds que la société "AMEN FINANCE COMPANY" lui confie. En contrepartie des prestations effectuées, "AMEN BANK" perçoit une rémunération annuelle fixe de **30 KDT** hors taxes, ainsi qu'une rémunération fixe de **5 KDT** hors taxes par dossier de participation présenté au conseil d'administration.

Le montant des revenus constaté par "Amen Bank" au titre de l'exercice 2016, s'élève à **30 KDT**.

III. Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants :

1 Les obligations et engagements de la banque envers ses dirigeants, tels que fixés par l'article 200 nouveau II § 5 du code des sociétés commerciales, se détaillent comme suit :

- La rémunération du Président du Conseil de Surveillance a été fixée par décision du Comité de Rémunération en date du 30 juillet 2012.
- Les membres du Conseil de Surveillance, les membres du Comité Permanent d'Audit et les membres du comité des risques sont rémunérés par des jetons de présence proposés annuellement par le Conseil de Surveillance et soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire.
- La rémunération et avantages accordés aux membres du Directoire sont fixés par décision du Comité de Rémunération. Ces rémunérations et avantages sont composés d'un salaire annuel fixe, d'une prime de bilan complémentaire, d'une gratification de fin d'année, d'une prime d'intéressement indexée sur le résultat net de l'exercice et des jetons de présence reçus des filiales.
- Le Président du Conseil de Surveillance et les membres du Directoire bénéficient chacun d'une voiture de fonction et d'une voiture de service avec prise en charge des frais y afférents ainsi que de la prise en charge des frais d'utilité.

2 Les obligations et engagements d'Amen Bank envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2016, se présentent comme suit (en TND) :

	Président du Conseil de Surveillance		Membres du Conseil de Surveillance	
	Charge 2016	Passif au 31/12/2016	Charge 2016	Passif au 31/12/2016
Avantages à court terme	300 000	-	320 000	525 000
Avantages postérieurs à l'emploi				
Autres avantages à long terme				
Indemnités de fin de contrat de travail				
Paiements en actions				
TOTAL	300 000	-	320 000	525 000

	Président du Directoire			Membres du Directoire		
	Charge brute 2016	Charges sociales 2016	Passif au 31/12/2016	Charge brute 2016	Charges sociales 2016	Passif au 31/12/2016
Avantages à court terme	775 812	175 215	831 085	1 680 521	384 545	1 709 531
Avantages postérieurs à l'emploi						
Autres avantages à long terme						
Indemnités de fin de contrat de travail						
Paiements en actions						
TOTAL	775 812	175 215	831 085	1 680 521	384 545	1 709 531

En dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations entrant dans le cadre des dispositions des articles 43 et 62 de la loi n° 2016-48, relative aux banques et aux établissements financiers, des articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Tunis, le 03 Avril 2017

Les commissaires aux comptes

F.M.B.Z KPMG TUNISIE

Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI

FINOR

Walid BEN SALAH